

La voix de l'opposition de gauche

Le 24 décembre 2018

CAUSERIE ET INFOS

Je vous souhaite tout le meilleur en ce 24 décembre, surtout aux enfants.

● [Au format pdf \(pages\)](#)

Pas touche aux fondements du régime !

- Gardez-vous bien des causes premières ! - LePoint.fr 23.12

On ne peut pas identifier une racine unique à un problème de société. Ceux qui le prétendent ont souvent une motivation politique à le faire. LePoint.fr 23.12

La "*racine unique*" de tous les maux de la société a été clairement identifiée depuis le milieu du XIXe siècle par Marx et Engels : les inégalités sociales entre les classes qui sont à la base, à l'origine, les fondements du régime capitaliste. Les supprimer, c'est supprimer du même coup toutes les conséquences désastreuses qui s'abattent sur tous les peuples.

Refuser de l'admettre, le nier, c'est se placer délibérément au côté des capitalistes qui mènent leur lutte de classe contre les exploités et les opprimés, c'est rejoindre le camp de la réaction.

PREMIERE PARTIE

La fatalité, cela n'existe pas, la preuve !

- Journée mondiale de l'orgasme: Pour jouir, «il faut déjà ne pas avoir peur de parler de sexe» - 20minutes.fr 21 décembre 2018

"Tout le monde n'y parvient pas, à l'orgasme. Stress, fatigue, complexes et autre charge mentale peuvent plomber la libido et l'ambiance... mais ce n'est heureusement pas une fatalité. Une quête que nous explique Emmanuelle Duchesne." 20minutes.fr 21 décembre 2018

Non mais quel délire ! Et dire qu'il y en a qui se font du fric là-dessus, quel monde de cinglés !

L'homo sapiens pense, en principe, ce n'est pas forcément ce qu'il sait le mieux faire non plus, la preuve. Et pour atteindre l'orgasme il ferait bien de l'oublier, sans déconner, cela le soulagerait et même qu'il y prendrait du plaisir l'animal!

Cette gourde s'étend sur un tas de trucs dans cet interview dont je vous fais grâce tellement c'est pitoyable. Car elle oublie que notre comportement dans ce domaine comme dans bien d'autres a pour origine des considérations d'ordre social, sur lesquels sont venus se greffer un tas de principes ou préjugés plus ou moins obscurantistes, archaïques, qui nous ont été inculqués lors de notre enfance ou au travers de l'éducation que l'on a reçue, qui sont conformes ou reproduisent les rapports sociaux qui existent dans la société et qui étaient présents tout au long de son développement, en ayant comme point commun des rapports de dominant à dominé, de telle sorte qu'aucun des deux partenaires n'est réellement libre, sauf à trouver la force d'en faire abstraction pour finalement renouer avec sa véritable nature ou la laisser s'épanouir pendant une court instant, sans d'ailleurs que cela s'accompagne de la moindre prise de conscience généralement, ce domaine ne faisant pas exception à la règle.

C'est ce rapport de dominant à dominé qui finalement fausse tous les rapports dans la mesure où on n'en a pas conscience et qui nous pourrit la vie. Car on en subit les conséquences sans savoir quelle en est l'origine, alors dès que des différents interviennent dans un couple, on s'accuse mutuellement d'en être responsable, on devient injuste, et il en restera une trace par la suite qui s'effacera rarement totalement. On entend souvent des gens accuser leur conjoint ou conjointe d'être possessif ou de se laisser aller, d'être autoritaire ou d'être soumis, d'être impulsif ou de manquer d'imagination, de tout décider ou de ne rien décider, traduisant ce rapport de dominant à dominé qu'ils ne sont pas parvenus à maîtriser. J'ai envie de dire, raison de plus pour en finir avec le capitalisme ou le règne de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Mais il ne suffit pas d'en avoir conscience sur le plan politique pour s'émanciper de ces rapports de dominant à dominé dans la vie quotidienne, encore faut-il s'employer à en minimiser les effets désastreux sur le couple.

J'ai commis l'erreur fatale autrefois de me contenter d'en avoir conscience sans m'attaquer à chacune de ses manifestations, et quand ma compagne que j'adorais et qui je crois m'avait aimé sincèrement me quitta, elle me reprocha d'avoir été possessif, ce que je ne compris pas puisque durant 10 ans quoiqu'on fasse ou chaque fois qu'on devait prendre une décision, je pris soin de lui demander son avis, de telle sorte que nous les partageâmes, mais sans en assumer la responsabilité de la même manière puisque presque chaque fois elle refusa de prendre une décision et ce fut à moi de les prendre. C'est seulement bien plus tard que j'ai réalisé que j'aurais dû refuser ce genre de rapports qui un jour où l'autre allait se retourner contre nous. Ce qui m'échappa, c'est qu'en endossant le rôle dominant, j'acceptais un rapport qu'elle m'imposait, donc en réalité c'était elle qui occupait la position dominante et non moi. En conclusion, il ne suffit pas de partager les décisions qu'on prend, il faut s'assurer que chacun en assume la responsabilité ou en a conscience. Et dire qu'on a passé des milliers d'heures à discuter pour en arriver là, lamentable ! Mais bon, c'était il y a 39 ans.

La dégénérescence annoncée de l'espèce humaine est déjà perceptible.

- Troubles gastriques: Un étude met en garde contre la prescription trop fréquente de médicaments anti-acidité - 20 Minutes 20.12

Utilisés sur le long terme, ils ne sont pas sans risque. Pourtant, les médicaments qui réduisent l'acidité gastrique sont prescrits de façon très fréquente en France, parfois hors des recommandations d'usage, averti l'Agence du médicament (ANSM), dans une étude publiée ce jeudi.

Plus de 15,8 millions de patients se sont vus prescrire au moins une fois des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) en 2015, « soit environ un quart de la population française », souligne cette étude. « Cette utilisation massive est problématique en raison des risques potentiels d'effets indésirables associés, en particulier chez la personne âgée et dans le cas de traitements au long cours », conclut-elle. 20 Minutes 20.12

15,8 millions de personnes atteintes d'acidité gastrique excessive, mais que mangent-ils et boivent-ils donc ? Les saloperies que les trusts agro-alimentaires ont créées spécialement pour détruire leur santé. Ce sont ceux qui vont s'approvisionner dans les supermarchés et qui remplissent leurs caddies de surgelés et autres boîtes de conserve, plats préparés, boissons sucrées et pétillantes, sucreries, etc.

Dans le même registre. Ils ont enfanté un monstre.

- Les Américains plus gros et plus petits qu'en 1999 - BFMTV

Une nouvelle étude américaine révèle que le poids moyen des Américains a augmenté entre 2016 et 1999, et que ceux-ci sont plus petits qu'ils ne l'étaient à l'aube des années 2000. BFMTV

Les médias et réseaux dits sociaux à nu.

Facebook ou l'esclavage partagé. Comme si cela ne vous suffisait pas d'être réduit à une vulgaire marchandise.

- Facebook, très partageur sur les données - Liberation.fr 20 décembre 2018

Selon une enquête du New York Times, le réseau social a entretenu, au moins jusqu'en 2017, des accords avec 150 entreprises - dont Netflix, Microsoft, Amazon ou Spotify - offrant à ces dernières un accès particulièrement étendu aux données personnelles de ses utilisateurs. Liberation.fr 20 décembre 2018

Quand ils ne sont pas recrutés directement par la CIA du propre aveu d'un ex-journaliste du Spiegel.

- Le journaliste allemand Claas Relotius du «Spiegel» pris la main dans le «fake» - Libération 20 décembre 2018

C'était il y a trois semaines. Claas Relotius, journaliste vedette de la presse allemande, monte sur la vaste scène du Tipi, à Berlin, pour recevoir le prix allemand du reporter de l'année 2018 devant un parterre de 400 invités. Le quatrième de sa carrière, à seulement 33 ans. Son employeur, le magazine Der Spiegel, pouvait afficher sa fierté.

Depuis, le reporter si brillant a vidé son bureau, démissionné du Spiegel, fermé son compte Twitter. Il a reconnu cette semaine avoir bidonné quatorze reportages. Sa rédaction craint qu'il n'y en ait beaucoup plus. Libération 20 décembre 2018

Un ou des Etats interfèreraient dans les scrutins de certains pays : C'était une fake news martelée quotidiennement par les médias.

- Selon un rapport de la commission du renseignement du Sénat américain, le volume de la participation des trolls russes au trafic sur les réseaux sociaux aux Etats-Unis était de 0,0004% du flux Facebook journalier. RT 21.12

En France, elle a servi notamment à cautionner les lois «fake news» ou la censure constitutionnelle.

- Lois «fake news» : le «oui, mais» du Conseil constitutionnel - Liberation.fr 20 décembre 2018

Ils précisent notamment que les «allégations ou imputations inexactes ou trompeuses» visées par les textes sont «celles dont il est possible de démontrer la fausseté de manière objective», à l'exclusion des «opinions», des «parodies», des «inexactitudes partielles» ou des «simples exagérations». Quant à la possibilité de faire bloquer la diffusion «artificielle ou automatisée, massive et délibérée» d'une fausse info de nature à parasiter une élection en saisissant un juge des référés, ils jugent qu'une telle mesure ne peut se justifier que si le caractère «inexact ou trompeur» du contenu est «manifeste», de même que le «risque d'altération de la sincérité du scrutin».

Les mêmes réserves s'appliquent aux nouveaux pouvoirs donnés au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui peut désormais suspendre des chaînes de radio ou de télévision «contrôlée[s] par un Etat étranger» ou «sous l'influence de cet Etat» en cas, notamment, de diffusion de fausses informations. Liberation.fr 20 décembre 2018

Il est évident que l'application de celle loi sera appelée à porter sur d'autres sujets que les élections, disons en cas de nécessité. Elle fera en quelque sorte jurisprudence.

Si vous dites ou vous écrivez que la version officielle du 11-septembre est frauduleuse, s'agit-il d'une allégation ou d'une opinion ?

Une allégation n'a pas davantage valeur de vérité qu'une opinion, puisque l'une et l'autre peuvent constituer une interprétation qui reposera sur des faits qui auront été sélectionnés en fonction de l'usage auquel ils étaient destinés. Autrement dit, en fonction du but recherché par ceux qui en sont les auteurs, informer en ciblant de préférence certaines couches ou classes de la société, ou ceux qui sont appelés à statuer sur leur usage, licite ou illicite en l'occurrence ici, toutes les interprétations sont possibles y compris les plus abusives.

Une multitude d'évènements ayant déterminé le cours de l'histoire ont fait l'objet d'interprétations aussi diverses que contradictoires, selon que leurs auteurs avaient adopté l'idéologie de telle ou telle classe ou avaient été influencés par elle, de telle sorte qu'elles étaient incompatibles ou aboutissaient à des

conclusions diamétralement opposées et aussi inconciliables que les intérêts des différences classes en présence.

Il n'en demeure pas moins que la seule interprétation qui mérite d'être retenue, est celle qui correspond strictement aux faits et à leur enchaînement tels qu'ils se sont réellement déroulés sans qu'intervienne le facteur subjectif, or c'est pratiquement impossible, ce qui signifie que son auteur ne s'efface jamais totalement. Ses idées ou ses intérêts s'ils les expriment, doivent figurer en exergue de manière à ne pas être confondus avec les faits, de fait le plus souvent ils se trouvent entremêler et on doit faire la distinction entre la description des faits de leur interprétation qui a un caractère idéologique.

L'interprétation qu'un juge des référés ou le CSA retiendra aura forcément un caractère idéologique, et ils statueront non pas objectivement mais en fonction des circonstances ou des besoins du gouvernement, donc cette loi doit être condamnée.

Point de vue d'un internaute

- *"Wilhelm Reich fait le même constat mais sous une forme différente et plus savante. Il arrive à la conclusion que notre société est une fabrique de frustrés et que quelqu'un de frustré est incapable de penser de façon rationnelle. Il ajoute que la seule possibilité de soigner cela est par l'éducation, mais sans arriver à définir une méthode."*

Osons proposer l'éducation politique qui est absente de l'éducation des masses laborieuses, cruelle lacune qui s'explique par le fait que l'on cherche plutôt à les embrigader qu'à les aider à élever leur niveau de conscience ou à penser librement.

D'où la fabrique du consentement via les médias.

- Ils sont à la recherche de "solutions pour que les Français retrouvent la nécessaire confiance qu'ils doivent placer dans leurs hommes et femmes politiques." (LePoint.fr21 décembre 2018)

Vous retiendrez la "*nécessaire confiance*", et après des charlatans nous expliquent qu'on se fourvoierait en menant également le combat contre la guerre idéologique et psychologique que mène la classe dominante contre les masses par la voix de leurs médias. C'est le discours des capitulards, des traîtres.

DEUXIEME PARTIE.

La lutte de classes est une lutte à mort, plus tôt on en prendre conscience et mieux cela vaut.

Quelle attitude devons-nous avoir envers la réaction au cours de la révolution et après avoir pris le pouvoir ? Une seule. La plus intransigeante ou violente qui soit quand la situation l'imposera uniquement ou quand l'issue de la révolution en prendra. Dans tous les autres cas, nous veillerons à ce que ses membres bénéficient du même traitement que n'importe quel citoyen, c'est-à-dire qu'ils soient dépouillés de tout privilège.

- Ils ont recouru à la violence, on recourra à la violence pour les neutraliser.

- Ils nous ont réprimé féroce, on les réprimera encore plus féroce histoire de leur faire passer définitivement le goût du pouvoir.

- Ils nous ont terrorisé, on les terrorisera jusqu'à leur anéantissement total.

Il est inutile de préciser "si nécessaire" puisque l'on sait d'avance que ce sera indispensable parce qu'ils ne céderont jamais le pouvoir autrement que contraints et forcés par la violence.

Nous n'aurons pas la faiblesse de les ménager ou de laisser leurs actes cruels impunis, de leur permettre de prendre la fuite ou de conserver leur capacité de nuisance, nous les pourchasserons, les harcèlerons, nous les jugerons et nous les châtierons impitoyablement pour tous les crimes qu'ils ont commis ou auxquels ils ont été associés.

Toutefois, il nous faut bien admettre que nous n'en aurons pas toujours l'occasion ou que tactiquement nous devrons parfois en épargner certains, il en fut ainsi lors de chaque révolution où des excès de violence et de mansuétude furent commis envers ses ennemis pour la bonne cause. C'était inévitable, rien n'est parfait dans ce bas monde, donc il n'y a rien à regretter, pendant on en tirera de précieux enseignements sur le plan stratégique qui serviront lors de notre révolution.

Sachant déjà tout cela, vous comprendrez pourquoi je n'ai pas fait preuve d'un enthousiasme débordant envers le mouvement du 17 novembre ou dit des "gilets jaunes", je me suis borné à en prendre la défense contre ceux qui l'avaient dénoncé ou avaient refusé de s'y rallier, et qui précisément se trouvaient être ceux qui auraient dû en assumer la direction, mais qui en furent incapables pour avoir failli à leur mandat ou l'avoir trahi depuis belle lurette. Ils ont tous joué la carte du pourrissement de la situation et de la désagrégation de ce mouvement.

Après l'étape de la mobilisation qui demeura ultra minoritaire et principalement rurale, contenue et tenue volontairement isolée du mouvement ouvrier, vint celle des provocations étatiques et policières, de la violence qui devait en être la réponse ou la conséquence, puis vint celle du dénigrement systématique par les médias, de la répression aveugle et violente, pour finalement se terminer par la débandade et la vengeance du régime contre ses meneurs ou organisateurs, et la boucle de l'insurrection avortée était bouclée, l'ordre établi a tenu bon, les oligarques, leurs représentants et leurs agents au sein du mouvement ouvrier peuvent s'en féliciter.

La révolte des gueux a été maîtrisée, mais les germes de l'insurrection demeurent et vont continuer de se développer, jusqu'où nul n'en sait rien à l'heure actuelle, on le saura dans un, deux ou trois ans, mais pas au-delà il n'y aurait plus grand chose à espérer, il en va ainsi dans la nature comme chez les hommes, malheur à ceux qui l'ignoreront !

Comment je m'étais préparé (en titres).

Le 9 novembre 2018

Guerre à l'opportunisme.

- Quand la gauche et l'extrême gauche n'étaient déjà plus de gauche ou d'extrême gauche...
- Quand la gauche était compatible avec l'extrême droite néolibérale
- Quand la famille s'étend à l'extrême gauche.
- Quand la gauche néo stalinienne se démasque.
- Les masques tombent ou la nature réactionnaire de la franc-maçonnerie.
- En famille. Pourquoi à l'unisson avec la droite et l'extrême droite, la gauche et l'extrême gauche détestent-elles Orwell ?

Guerre à la réaction.

- Les oligarques sont "vichystes" par nature.
- La stratégie de la peur inculquée aux peuples est l'apanage des régimes totalitaires
- La fabrique du consentement passe par les sondages qu'ils fabriquent de toutes pièces.
- Quand le totalitarisme rime avec schizophrénie aggravée.
- Quand le totalitarisme doit vous servir de "boussole morale" et rime avec absence de liberté.
- Quand le totalitarisme rime avec le "renoncement à nos valeurs".
- Quand le totalitarisme rime avec la sélection naturelle des élites
- Quand le totalitarisme rime avec concentration des richesses et du pouvoir.
- Quand le totalitarisme rime le droit à la santé uniquement pour les nantis.
- Comment ils exploitent le réchauffement climatique à des fins totalitaires.
- Le totalitarisme, ses institutions et ses principaux acteurs.

Le 11 novembre 2018

- Défense du marxisme et du socialisme.
- Longue citation de Lénine, plus une réflexion politique...

Le 13 novembre 2018

- L'orientation politique que je vous propose.

A bas l'oligarchie, à bas Macron, chassons-les du pouvoir !

Extrait.

Minoritaires et illégitimes pour nous imposer leur politique antisociale, liberticide, impérialiste, réactionnaire sur toute la ligne, les travailleurs du secteur privé qui produisent les richesses et ceux qui assurent le fonctionnement des services publics sont en droit d'exiger que l'ensemble de leurs revendications sociales et politiques soient satisfaites sans délai.

L'oligarchie et Macron s'y opposant, quel que soit notre statut ou notre condition individuelle, nos convictions personnelles, les syndicats ou les partis ouvriers dans lesquels nous militons ou dont nous sommes sympathisants, que nous soyons des travailleurs manuels ou intellectuels des villes et des campagnes, membres des classes moyennes vouées à la déchéance ou à disparaître, nous devons nous unir et engager le combat pour les chasser du pouvoir et constituer notre propre gouvernement, créer nos propres institutions, adopter une nouvelle Constitution, construire notre propre Etat, une République sociale débarrassée du capitalisme (et de l'ensemble des institutions européennes et internationales à son service), puisque son existence est devenue incompatible avec le bien-être et l'exercice le plus élémentaire de la démocratie, démocratie qui a toujours été un leurre et reste à conquérir. (...)

Si nous ignorons qui sont nos réels ennemis, la véritable nature de leurs intentions, les origines économiques de leur orientation ou de leur stratégie politique, les multiples moyens dont ils disposent pour l'imposer, comment s'articulent l'ensemble de ces facteurs, on ne peut pas comprendre la situation et on ne peut pas les combattre efficacement. Il est donc indispensable que chacun en prenne conscience et le partage avec le plus grand nombre, pour qu'ensemble nous engagions le combat politique pour avancer sur la voie de notre émancipation, les vaincre.

Les éléments les plus conscients ou déterminés de la société quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, doivent construire le parti politique qui incarne ce combat et ses objectifs, afin de montrer la voie aux masses, les guider jusqu'à l'éradication du capitalisme de la surface de notre planète. Sinon, face à un ennemi puissamment organisé, c'est nous qui serons vaincus pour longtemps et la civilisation humaine sera gravement menacée, puisque toute trace d'humanité aurait disparu de la société totalitaire que nos ennemis nous imposeraient.

Les oligarques ont imaginé toute sorte d'instruments financiers ou politiques, technologiques aussi, pour sauver leurs peaux, leur système économique, pour préserver leurs privilèges exorbitants, leur capacité de nuire à l'humanité toute entière... Nous, si nous disposons de la légitimité qu'incarne notre rejet des inégalités sociales et des injustices, si nous n'avons pas à justifier notre refus de toute forme d'exploitation et d'oppression à travers le monde, en dehors du droit politique qui nous est encore accordé de nous organiser pour les combattre, nous ne disposons d'aucun autre moyen pour leur résister et les vaincre, certainement pas un bulletin de vote. Dès lors, il ne faut pas craindre de devoir les affronter, en acceptant d'en assumer toutes les conséquences qui seront mille fois moins pire que toutes celles que nous endurerions s'ils parvenaient à instaurer une gouvernance mondiale qui ne pourrait avoir qu'un contenu totalitaire, puisque ce sont de farouches ennemis de la démocratie.

Le 24 novembre 2018

- Cette causerie est consacrée à la journée d'action du 17 novembre et des jours suivants.

Ce n'est qu'une semaine après la première mobilisation nationale dite des "gilets jaunes" que j'ai réagi et proposé une première analyse.

Vous constaterez que je n'ai pas eu besoin de justifier mon attitude, mes positions, les causeries des semaines précédentes prouvent suffisamment que j'étais préparé à ces événements ou les titres de chaque article de presse ou chaque passage de mes causeries servaient à rappeler comment se disposaient les différents facteurs qui composaient la situation ou les rapports entre les classes, j'avais seulement négligé la situation du prolétariat rural livré à lui-même et dont les manifestations sont rares ou discrètes en dehors des élections, dont on a négligé certains aspects.

Mon orientation politique s'inscrivait parfaitement dans les événements qui allaient survenir à partir du 17 novembre, les masses mobilisées libérées du carcan étouffant du mouvement ouvrier corrompu que je n'ai eu de cesse de dénoncer et combattre, allaient se retourner contre Macron et l'oligarchie ainsi que les élites à leur service pour finalement poser la question du pouvoir politique, certes maladroitement ou à leur manière, en avançant le RIC et exiger le rétablissement de l'ISF. Et comment allait réagir le mouvement ouvrier ? En dénigrant ce mouvement, en tentant de le récupérer à des fins électorales, en volant au secours de Macron qui convoquera ses dirigeants, bref, ils resteront fidèles jusqu'au bout à eux-mêmes... et au régime.

Qui cela devrait étonner ? Chacun à jouer son rôle, l'ordre établi ne semble plus menacé, c'est l'essentiel pour eux. Ce mouvement ne sera pas parvenu à s'organiser, ses faiblesses lui auront été fatales comme je l'avais prévu, et tous les fossoyeurs de la cause ouvrière vont pouvoir s'en féliciter en chœur en répétant à qui veut bien encore les entendre, c'est-à-dire presque personne, on vous l'avait bien dit, car en plus ils sont fiers d'avoir accompli leur sale besogne au côté de la réaction, qu'ils ont camouflée plus ou moins maladroitement en falsifiant la réalité, ce qui ne surprend plus personne non plus.

Au sein de chaque mouvement révolutionnaire ou insurrectionnel ou même lors de simples mobilisations des masses, se côtoient des tendances contradictoires qui en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont leur propre organisation, leur importance numérique, la qualité de leurs dirigeants, la nature ou le statut des manifestants, les circonstances ou le développement de la situation, etc. vont déterminer son orientation et l'évolution de celle-ci plutôt à gauche ou radicale ou plutôt à droite, petite bourgeoise ou corporatiste.

A chaque époque ou siècle, à chaque révolution vont correspondre des rapports entre les classes et des niveaux de développement économique différents, des représentations idéologiques différentes ou nouvelles (institutions, partis syndics, religions, etc.), des acteurs différents, un ensemble de facteurs qui vont évoluer dans une société (et un monde) ayant subi de profondes transformations au fil du temps dans un ensemble de domaines déterminant, communication, transport, information, énergie, mode de vie, conditions de travail, sciences et technologies, urbanisme, etc. de telle sorte qu'on ignore où, quand et comment se déclenche la prochaine révolution, tout ce qu'on sait, c'est que des couches du prolétariat devront y être associées dès le départ pour former le gros de ses bataillons.

La suite dépendra d'un unique facteur, le plus déterminant avec la mobilisation des masses, l'existence ou non d'un parti ouvrier pour les guider, et sans lequel la révolution ne pourra jamais être menée jusqu'au bout et sera infailliblement défaite, car en la matière il n'existe pas de demi-mesure, de voie moyenne, de troisième voie, une seule classe peut détenir le pouvoir politique et économique, la classe des exploités et des opprimés ou celle des oppresseurs et des exploités.

Robespierre fut à la révolution démocratique bourgeoise, ce que fut Lénine à la révolution prolétarienne et socialiste.

J'ai repris l'article qui figurait dans Wikipédia que j'ai amputé des passages qui ne nous intéressaient pas ou qui relayaient la propagande de la réaction monarchique, y compris de nos jours, ce qui n'étonnera plus personne depuis que Jupiter s'est emparé du trône de France.

Robespierre fut qualifié comme Lénine de dictateur, de tyran, alors qu'il n'en fut rien comme on va le voir plus loin. Quand Mélenchon est accusé de vouloir répandre la terreur, il sait que ses détracteurs font référence à Robespierre, mais il ne défendra pas sa mémoire, par crainte d'attiser leur courroux et d'en payer le prix plus tard, il préfère ainsi préserver sa petite personne quitte à perdre toute dignité, ce type est minable et nous dégoûte.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le fin stratège politique que fut Robespierre et le déroulement de cette révolution, et contrairement au pleutre Mélenchon, il demeurera fidèle à la cause qu'il avait adoptée et il y laissera sa tête. Ce n'est donc pas à la révolution démocratique bourgeoise que nous rendons hommage ici, mais au peuple travailleur et à l'un de ses dirigeants les plus éclairés dit aussi "*l'incorruptible défenseur du peuple*".

Robespierre dut affronter les "indulgents" (Danton) et les "enragés" (Hébert), Lénine dut affronter les conciliateurs (mencheviks) et les extrémistes (anarchistes). Pour cette raison ils se mirent à dos les courants droitiers et gauchistes de la révolution qui les traitèrent à l'unisson de la réaction de dictateur ou tyran. En réalité ils ne firent que défendre la révolution contre la réaction. Ils préconisèrent ou adoptèrent des mesures adaptées aux besoins et au développement de la révolution, en tenant compte de l'évolution des rapports entre les classes, mesures ou positions qui évidemment dans certains cas pouvaient s'avérer contradictoires puisque la marche en avant des événements n'était pas linéaire ou écrite d'avance, mais était faite de flux et de reflux jusqu'à la victoire finale d'un des deux camps engagés dans une lutte à mort pour le pouvoir. Robespierre et Lénine firent preuve d'une détermination totale, incorruptible pour mener à bien la révolution ou atteindre les objectifs politiques qu'elle devait réaliser, c'est ce qui leur vaudra par la suite et jusqu'à nos jours la haine féroce de tous ceux qui étaient attachés à l'Ancien Régime, y compris dans les rangs des partisans de la révolution qui n'avaient pas saisi la dialectique de toute révolution.

Chaque révolution se déroulant dans des conditions particulières, si on peut en tirer des enseignements et s'en inspirer, il serait insensé de vouloir les reproduire à la lettre.

Les révolutions qui ont pour objectif un changement de régime, donc parvenir à inverser les rapports existant entre les classes pour imposer un nouveau mode de production et de répartition des richesses, ne peuvent l'atteindre sans s'emparer au préalable du pouvoir politique, réaliser une révolution politique ou démocratique qui précèdera une révolution sociale ou socialiste qui abolira les anciens rapports sociaux de production qui étaient à l'origine du pouvoir politique acquis par la classe dominante, son pouvoir politique servant juridiquement à légitimer et pérenniser son hégémonie de classe sur les classes exploitées.

Ce qu'on vient de décrire basé uniquement sur les faits et leurs enchaînement, est une règle absolue depuis que les classes et l'Etat existent. C'est rien d'autre que la description du processus dialectique qui a parcouru chaque révolution ou qui s'est déroulé lors du passage d'un mode de production inférieur à un autre plus élevé au cours du développement des forces productives et de la lutte des classes.

Différents courants politiques ou fractions vont se former au sein du mouvement engagé dans une révolution au cours de son développement, de la même manière que dans tout parti politique ou syndicat. Les uns et les autres adopteront des positions qui tendront à le tirer en arrière ou en avant, à le paralyser ou à le faire avancer, à le mettre en péril ou à le sauver, pour compliquer encore les choses, en fonction des positions qu'ils soutiendront ces rapports pourront s'inverser parce finalement ni les uns ni les autres n'auront pas une vision suffisamment claire de l'évolution de la situation, ce qui donnera lieu à toute sorte d'interprétations qui se traduiront par des affrontements entre ces différents courants qui s'accuseront mutuellement de trahison pour peu que la situation politique se dégrade ou que la révolution marque le pas ou subisse de graves revers.

C'est pour cette raison que doit émerger de la révolution un ou des dirigeants qui incarnent le processus dialectique inconscient, de manière à pouvoir assurer la cohésion ou l'unité de l'ensemble des forces révolutionnaires, afin qu'elles combattent dans la même direction pour que la révolution continue d'avancer vers son objectif politique, au lieu d'être entraînée dans des polémiques sans fin qui la paralyseraient et signeraient à terme son arrêt de mort.

On a pu observer que bien que ces dirigeants aient développé des facultés nettement supérieures aux autres dirigeants et possédaient leur propre courant politique, il arrivait que leurs propositions soient adoptées par la majorité ou reprises par elle, mais très souvent ils étaient mis en minorité, sans pour autant être isolés, car sur le terrain les cadres ou militants de base ainsi que les travailleurs s'en saisissaient ou les appliquaient contre la volonté de la majorité des dirigeants qui s'y étaient opposés, de sorte qu'ils en tiraient une légitimité qui les protégeait de la velléité des autres courants de les écarter de la direction de la révolution, cas de figure qui ne pourrait se réaliser qu'à l'issue d'une sourde conspiration fomentée par ces courants en profitant de circonstances favorables, ce qui arriva à Robespierre, guillotiné, et à Trotsky, assassiné, Lénine étant décédé trop tôt pour connaître cet injuste et cruel destin.

- *"Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs."*

Discours prononcé par Maximilien de Robespierre le 24 avril 1793, l'« *incorruptible défenseur du peuple* ».

Extraits de la page de Wikipédia consacré à Robespierre.

Dans un célèbre discours du 5 février 1794, il en appelle à la terreur pour sauver la Révolution menacée de l'intérieur comme de l'extérieur : « *La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu ; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe général de la démocratie, appliqué aux plus pressants besoins de la patrie* ».

Pour faire face aux menaces (dans un contexte de guerre extérieure contre les monarchies coalisées et de guerre civile, insurrections fédéralistes, guerre de Vendée) et conserver les acquis de la Révolution, le Comité de salut public (le gouvernement révolutionnaire) cherche d'abord à éliminer les factions, notamment les radicaux d'Hébert, les modérés de Danton et les "Indulgents" de Camille Desmoulins et installe le régime de "La Terreur". Robespierre atteint le sommet de sa puissance en juin 1794, en étant élu président de la Convention nationale grâce au soutien de la Commune de Paris.

Dépeint par les historiographes thermidoriens comme un dictateur, la réalité fut tout autre.

Robespierre tenta de limiter les excès de la Terreur, et fut avant tout un défenseur de la paix, un champion de la démocratie directe et de la justice sociale, un porte-parole des pauvres, et l'un des acteurs de la première abolition de l'esclavage en France. Ces historiens font remarquer que la chute de Robespierre, le 9 Thermidor, coïncide avec l'arrêt des mesures sociales qu'il avait prises en faveur des pauvres (la loi du maximum général par exemple, qui contrôlait le prix du pain et du grain), et le triomphe du libéralisme économique.

Extraits des positions ou mesures qu'il adopta ou défendit.

- La corporation des savetiers mineurs, la plus pauvre mais la plus nombreuse, lui confia la rédaction de leur cahier de doléances le 25 mars 1789
- Discours contre la loi martiale du 21 octobre 1789
- Un des rares défenseurs du suffrage universel et de l'égalité des droits
- Opposant au décret dit du « marc d'argent » qui instaurait le suffrage censitaire, le 25 janvier 1790
- Défenseur du droit de vote des comédiens et des juifs.
- Le 16 mai 1791, il fit voter le principe de la non-rééligibilité des députés de l'Assemblée constituante dans l'Assemblée suivante.
- Il défendit avec acharnement l'abolition de l'esclavage et le droit de vote des gens de couleur
- Il défendit aussi les Sociétés populaires
- Le 9 mai 1791 il prononce au club des Jacobins un long discours en faveur de la liberté de la presse
- Il dénonça la menace d'une dictature militaire, représentée par Gilbert du Motier de La Fayette, responsable de la répression des suisses de Châteaueux par François Claude de Bouillé en 1790 et de la fusillade du Champ-de-Mars du 17 juillet 1791.
- Il prononça un ultime discours anti-belliciste avant la déclaration de guerre, le 26 mars 1792.
- Fin mai et courant juin 1792, la question du régime à instaurer commençait à se poser. Le choix entre une république ou une monarchie...

Les émeutes du 20 juin 1792 qui se terminèrent par l'invasion des Tuileries constituèrent une nouvelle étape décisive de la révolution. Son dénouement allait être salutaire et tragique, Louis XVI et Robespierre allaient être guillotins à deux ans d'intervalle. Dès lors ses ennemis Girondins, La Fayette et les courants jacobins fidèles à la bourgeoisie aristocratiques et cléricales allaient pavés la voie qui allait le mener à la guillotine.

Devant la menace que faisait peser La Fayette et l'incapacité de l'Assemblée à y faire face, Robespierre proposa aux Jacobins, le 11 juillet 1792, un projet d'Adresse aux Fédérés des 83 départements saluant fraternellement les fédérés et incitant les Parisiens à les accueillir avec amitié.

Il rédigea une pétition le 17 juillet, qui demandait principalement la mise en accusation de La Fayette et de ses complices, le licenciement de l'état-major de l'armée, la destitution et la punition des directoires de départements contre-révolutionnaires coalisés avec la cour contre la liberté.

Quant à la déchéance du roi, il manifesta le souci de trouver une solution légale à la crise constitutionnelle, en laissant aux députés le soin de se prononcer, conformément à la constitution.

- À la suite de son adresse aux fédérés du 11 juillet, le ministre de la justice avait dénoncé Robespierre à l'accusateur public, mesure révélée aux Jacobins lors de la séance du 16 juillet mais demeurée sans effet. À travers ces discours, à leur tour, les Girondins menaçaient ouvertement Robespierre.

Il répliqua, dans un discours aux Jacobins, le 29 juillet, en demandant, non seulement la suspension, mais la déchéance, et, au-delà, l'élection d'une convention nationale, ainsi que le renouvellement des directoires de département, des tribunaux et des fonctionnaires publics, l'épuration des états-majors et la constitution d'un nouveau gouvernement.

Lors de la séance du 30 juillet, après avoir pris connaissance de son discours, Isnard et Brissot s'engagèrent l'un et l'autre à demander à l'Assemblée un décret d'accusation à l'encontre de Robespierre.

Méprisant ces tentatives, Robespierre revint sur son intervention du 29 juillet pour demander, cette fois, la convocation d'« une convention nationale, dont les membres seront élus directement par les assemblées primaires, et ne pourront être choisis parmi ceux de l'assemblée constituante ni de la première législature », ce qui l'excluait des personnes éligibles.

Le 7 août, Jérôme Pétion de Villeneuve vint visiter Robespierre pour lui demander d'user de son influence auprès du directoire insurrectionnel pour différer l'insurrection, afin de laisser le loisir à l'Assemblée d'étudier la question de la déchéance du roi, ce que Robespierre aurait d'abord agréé. Toutefois, lorsqu'il apprit, le lendemain, l'absolution de La Fayette, jugeant que cette décision correspondait à un défi, il y renonça. Le 9 août, dans une lettre à Georges Couthon, alors en cure, il écrivit : « La fermentation est au comble, et tout semble présager la plus grande commotion à Paris. Nous sommes arrivés au dénouement du drame constitutionnel. La Révolution va reprendre un cours plus rapide, si elle ne s'abîme dans le despotisme militaire et dictatorial ».

Son rôle lors de l'insurrection du 10 août est indiscutable pour avoir été un fin stratège politique comme il en existe peu en un siècle, c'est moi qui le précise.

Dans un texte adressé à Pétion, il affirma lui-même avoir « été presque aussi étranger que [lui] aux glorieux événements » de cette journée. Il ne voulut pas s'attribuer cette gloire qui revenait aux peuples en armes, ce que des esprits étroits et mesquins peuvent difficilement concevoir, cette précision est également de moi. Outre les discours prononcés avant l'insurrection et les pétitions de sa main, qui réclamaient la déchéance du roi et l'élection d'une Convention nationale, il en veut pour preuve que, « sous son impulsion, les Fédérés » avaient nommé « un directoire secret où figurait son ami François Anthoine » et que « ce directoire se réunit parfois dans la maison du menuisier Duplay où il logeait, comme Anthoine. » De même, pour le biographe Ernest Hamel, le rôle de Robespierre dans cette journée était indéniable, non seulement dans la préparation des esprits, mais également, supposait-il, durant la nuit qui précéda l'insurrection. Si « Robespierre ne figura pas au cabaret du Soleil-d'Or avec les principaux moteurs d'insurrection qui bientôt allaient entraîner les masses populaires à l'assaut des Tuileries », avec son discours du 29 juillet, « il fit mieux, il mena les idées au combat, et, gardien jaloux des principes décrétés en 1789, il chercha, avant tout, à empêcher la Révolution d'aboutir à la dictature ou à l'anarchie ». Partisan d'un changement constitutionnel, il fut également, dès son discours du 29 juillet, selon lui, un partisan déclaré de l'insurrection puisque, dans son souci de sauver l'État coûte que coûte, il affirmait : « Il n'y a d'inconstitutionnel que ce qui tend à sa ruine ».

Aux yeux de Jean Massin, de même, si Robespierre n'avait pas participé à l'insurrection, pas plus que Marat ou Danton, c'est qu'il n'avait « aucun des dons requis pour diriger sur place une manifestation populaire, moins encore une insurrection » et qu'il en était conscient. Mais « c'est lui qui avait vu le mieux et le plus tôt la nécessité de donner la parole au peuple. C'est lui qui avait vu le plus fortement la nécessité d'unir, dans un même mouvement, fédérés et sectionnaires pour transformer une émeute parisienne en une révolution nationale. C'est lui surtout qui avait clairement défini les buts que devait s'assigner le mouvement pour ne

pas être inutile. En tous ces sens, la victoire populaire du Dix-Août était sa victoire : si sa main ne l'avait pas dirigée, son cerveau l'avait rendue possible ».

Le 10 août, dans l'après-midi, il se rendit à l'assemblée de sa section, la section de la place Vendôme, qui le nomma, le lendemain, son représentant à la Commune insurrectionnelle, puis aux Jacobins, où il esquissa, dans un discours, les mesures urgentes à prendre : le peuple ne devait pas se démobiliser, mais exiger la convocation d'une Convention nationale, La Fayette devait être déclaré traître à la patrie, la Commune devait envoyer des commissaires dans tous les départements pour leur expliquer la situation, les sections devaient abolir la distinction entre « citoyens actifs » et « citoyens passifs » et créer des sociétés populaires, afin de faire connaître la volonté du peuple à ses représentants. Pour Gérard Walter, « son souci primordial a été de discipliner le mouvement déclenché, de lui enlever son caractère chaotique et, au moyen d'une tactique ferme et intelligente, d'obtenir que le sacrifice fourni porte des fruits. » Par ailleurs, il note qu'aucune de ses recommandations ne fut négligée par la Commune

L'Assemblée décréta la création d'un tribunal criminel extraordinaire, plus connu sous le nom de « tribunal du 17 août », dont on nomma les juges dans la nuit. Le nom de Robespierre venant en tête de la liste, Robespierre aurait dû en prendre la présidence, mais il la refusa. « Je ne pouvais être le juge de ceux dont j'ai été l'adversaire » devait-il expliquer par la suite.

D'emblée, les Girondins attaquèrent les députés de Paris, et en premier lieu Robespierre, accusés d'aspirer à la dictature, en s'appuyant sur les écrits de Marat.

...les amis de Robespierre leur auraient demandé (au bataillon des Marseillais arrivés à Paris), après l'accomplissement de l'insurrection, d'investir Robespierre d'un pouvoir dictatorial, ce qui semblait s'accorder avec les appels de Marat à l'installation d'un dictateur. Toutefois, s'il revendiqua sa proposition, Marat affirma que Danton et Robespierre l'avaient l'un et l'autre rejetée.

Répondant aux accusations de vouloir « par tous les moyens d'intrigue et d'effroi », enfin, de vouloir « évidemment marché au suprême pouvoir », Robespierre répliqua, le 5 novembre, par un discours qui réduisit au silence ses adversaires en démontrant l'inconsistance des accusations de Louvet et en justifiant les mesures du conseil général de la Commune à partir du 10 août. À travers ce discours, dans lequel Robespierre répondit à Louvet : « Citoyens, vouliez-vous une révolution sans révolution ? ».

Durant le mois de novembre, tandis que les débats sur le procès diminuaient, le peuple était confronté à une pénurie des subsistances, et des troubles éclatèrent dans de nombreux départements. Considérant que les Girondins cherchaient à sauver Louis XVI pour le rétablir sur le trône, il intervint lors de la séance du 30 novembre, afin de remettre en avant la question du procès. Puis, comme l'Assemblée menaçait de traîner en longueur sur des questions légales, il prononça un nouveau discours, le 3 décembre, dans lequel il expliqua qu'il n'y avait « pas de procès à faire », que la journée du 10 août avait déjà réglé la question et que Louis XVI devait être immédiatement déclaré traître à la nation française, affirmant : « Louis doit mourir, parce qu'il faut que la patrie vive. » La Convention rejeta cet avis, de même que celui de Saint-Just, qui demandait la mise hors-la loi du roi, mais l'acquittement devenait invraisemblable.

L'année 1793 fut consacrée à combattre une conspiration ourdie par le général Dumouriez et les Girondins. Robespierre malade et diminué ne sera plus en mesure d'affronter ses ennemis pendant plusieurs mois.

Le 11 avril, Vergniaud profitant de l'absence de nombreux Montagnards, envoyés en mission en province, retourna l'accusation de conspiration en faveur d'Orléans contre Robespierre, Danton et la Montagne et demanda la mise en accusation de Jean-Paul Marat, pour avoir initié et signé une adresse des Jacobins aux départements accusant la Convention de renfermer la contre-révolution dans son sein – le décret d'accusation fut voté le lendemain sur un rapport du comité de législation.

Après avoir tenté en vain d'obtenir la parole devant la Convention le lendemain, Robespierre prononça un discours, le 28 avril, pour dénoncer les Girondins, mais, interrompu par Charles Barbaroux et trop faible pour faire face, il quitta la tribune en invitant « les républicains » à replonger les brissotins « dans l'abîme de la honte ». Épuisé par ses efforts, il intervint une dernière fois aux Jacobins le 29 pour exhorter la Commune à prendre la direction du mouvement insurrectionnel, se déclarant lui-même incapable, « consumé par une fièvre lente », de « prescrire au peuple les moyens de se sauver ».

Le 14 août, Robespierre déclara aux Jacobins : « Appelé contre mon inclination au Comité de Salut public, j'y ai vu des choses que je n'aurais osé soupçonner. J'y ai vu d'un côté des membres patriotes qui cherchaient en vain le bien de leur pays, et de l'autre, des traîtres qui tramaient au sein même du Comité contre les intérêts du peuple.

Si les mesures d'exception étaient jugées indispensables pour sauver la République gravement menacée à l'intérieur par plusieurs soulèvements (insurrection en Vendée, insurrections fédéralistes, notamment soulèvement de Lyon) et à l'extérieur par la menace militaire (guerre contre les monarchies européennes coalisées), on n'a jamais prouvé la responsabilité de Robespierre dans les dérives et les atrocités de la répression en Vendée, à Lyon, dans le Midi, dans le Nord et à Paris, certains historiens, comme Albert Mathiez ou Jean-Clément Martin jugeant même qu'à ses yeux, la répression ne devait frapper que les vrais coupables, et non les comparses, et se réduire au strict nécessaire. Jean Massin rappelle que le 28 juillet 1790 à l'assemblée constituante il s'était opposé à Mirabeau quand celui-ci réclamait la proscription du duc de Condé. Il ne jugeait pas indispensable de frapper un émigré par définition hostile aux principes.

Selon Mathiez, quand Marc-Antoine Jullien de Paris, envoyé en mission par le comité de salut public dans les départements maritimes, l'alerta sur le comportement de Jean-Baptiste Carrier à Nantes et de Jean-Lambert Tallien à Bordeaux, il demanda leur rappel, de même qu'il réclama celui de Paul Barras et de Louis Fréron, en mission dans le Midi, de Stanislas Rovère et François-Martin Poultier, qui organisaient dans la Vaucluse les bandes noires pour s'emparer des biens nationaux, de Joseph Le Bon, dénoncé pour ses exactions en Artois, et de Joseph Fouché, responsable des mitraillades à Lyon. Selon le témoignage de sa sœur Charlotte, lorsque ce dernier vint le voir à son retour de Lyon, Robespierre lui « demanda compte du sang qu'il avait fait couler et lui reprocha sa conduite avec une telle énergie d'expression que Fouché était pâle et tremblant. Il balbutia quelques excuses et rejeta les mesures prises sur la gravité des circonstances. Robespierre lui répondit que rien ne pouvait justifier les cruautés dont il s'était rendu coupable, que Lyon, il est vrai, avait été en insurrection contre la Convention nationale, mais que ce n'était pas une raison pour faire mitrailler en masse des ennemis désarmés ». Toutefois, les mémoires de Charlotte, publiés par le militant républicain Albert Laponneraye quarante ans après la mort de l'Incorruptible, visent à réhabiliter celui-ci en le campant comme « doux, compatissant et martyr. » On remarque enfin que dans une de ses dernières interventions, le 26 messidor an II-14 juillet 1794, au club des Jacobins, l'Incorruptible attaque Fouché, le fait exclure, en le classant parmi « les hommes dont les mains sont pleines de rapine et de sang »

De nombreux historiens ont cependant fait de Robespierre le principal théoricien de la Terreur. Cette idée reçue repose en partie sur l'idée selon laquelle il serait resté pendant toute une année, président de la Convention, lui qui ne le fut qu'un mois au total : 21 août-5 septembre 1793 et 4-19 juin 1794. Ces dernières années, les nombreuses études consacrées à la Terreur, tant par les historiens anglophones (Tackett) que francophones (Biard[Qui ?], Hervé Leuwers), obligent à revenir sur cette interprétation, la Terreur n'ayant pas été institutionnalisée, mais étant plutôt un ensemble de pratiques à la fois provoquées par des mesures venues d'en haut et des initiatives locales. Dans sa biographie de Robespierre, Hervé Leuwers a ainsi montré qu'en parlant de vertu et de terreur, dans son discours célèbre du 5 février 1794 (17 pluviôse an II), Robespierre tentait de théoriser le gouvernement révolutionnaire (et non la Terreur) en s'appuyant sur la théorie politique de Montesquieu qui distinguait les gouvernements républicains (avec pour principe, la vertu), monarchiques (avec l'honneur) et despotiques (avec la crainte ou la terreur) ; Robespierre n'y parlait donc pas de la « Terreur » des historiens. Dans ce texte, explique Hervé Leuwers, Robespierre veut démontrer que « le gouvernement révolutionnaire repose à la fois sur la vertu, parce qu'il est républicain par essence, et sur la terreur, parce qu'il est despotique par nécessité. C'est un « despotisme de la liberté », totalement distinct du despotisme défini par Montesquieu, car la force est ici utilisée contre les ennemis de la république »

Certains députés comme Laurent Lecointre ont relativisé dès l'an III la responsabilité de Maximilien Robespierre dans la Terreur. De même, sous le Directoire, Reubell a confié à Carnot : « Je n'ai jamais eu qu'un reproche à faire à Robespierre, c'est d'avoir été trop doux[197]. »

Par la suite, d'autres acteurs ou témoins, comme Napoléon Bonaparte, ont critiqué la thèse thermidorienne selon laquelle Robespierre était l'inspirateur de la Terreur puisque le phénomène avait cessé avec sa mort : « Robespierre, disait Napoléon en présence du général Gaspard Gourgaud et de Mme de Montholon, a été culbuté parce qu'il voulait devenir modérateur et arrêter la Révolution. Jean-Jacques de Cambacérès m'a raconté que, la veille de sa mort, il avait prononcé un magnifique discours qui n'avait jamais été imprimé. Billaud et d'autres terroristes, voyant qu'il faiblissait et qu'il ferait infailliblement tomber leurs têtes, se

liguèrent contre lui et excitèrent les honnêtes gens soi-disant, à renverser le « tyran », mais en réalité pour prendre sa place et faire régner la terreur de plus belle[198] ». De même, selon Emmanuel de Las Cases, il le pensait « le vrai bouc émissaire de la révolution, immolé dès qu'il avait voulu entreprendre de l'arrêter dans sa course [...]. Ils (les terroristes) ont tout jeté sur Robespierre ; mais celui-ci leur répondait, avant de périr, qu'il était étranger aux dernières exécutions ; que, depuis six semaines, il n'avait pas paru aux comités. Napoléon confessait qu'à l'armée de Nice, il avait vu de longues lettres de lui à son frère, blâmant les horreurs des commissaires conventionnels qui perdaient, disait-il, la révolution par leur tyrannie et leurs atrocités, etc., Cambacérès, qui doit être une autorité sur cette époque, observait l'Empereur, avait répondu à l'interpellation qu'il lui adressait un jour sur la condamnation de Robespierre, par ces paroles remarquables : « Sire, cela a été un procès jugé, mais non plaidé. » Ajoutant que Robespierre avait plus de suite et de conception qu'on ne pensait ; qu'après avoir renversé les factions effrénées qu'il avait eu à combattre, son intention avait été le retour à l'ordre et à la modération ».

Robespierre est entré dans la légende noire car cette thèse a trouvé une utilité auprès de quelques grands dictateurs des temps modernes qui se sont réclamés, et de Robespierre et de la Terreur comme une nécessité (les « sévérités nécessaires » pour assurer le « salut public »).

Le conventionnel Jacques-Marie Rouzet, englobé dans la proscription des députés emprisonnés comme complices des Girondins, expliqua comment il survécut grâce à Robespierre : « Ce fut lui, écrit-il, qui le 3 octobre 1793, empêcha que les soixante-treize (députés girondins) mis en arrestation fussent aussi accusés, malgré la demande, entre autres par Nicolas Osselin (...) Ce fut Robespierre qui repoussa les sanguinaires aboiements de Jacques-René Hébert dans sa feuille du père Duchêne, et les hurlements, entre autres, de Dufourny à la tribune des Jacobins, tous également impatients de faire de ces (73) prévenus une hécatombe ». Le même député rappela aussi que « Robespierre condamna l'absurde brutalité que déployait Hébert dans la procédure contre Marie-Antoinette. Il s'exaspéra tellement à ce sujet que, dans la violence de ses gestes, il brisa son assiette ».

Parmi les « soixante-treize », d'ailleurs, plusieurs ont écrit à Robespierre pour le remercier de les avoir sauvés, comme les députés Charles-robert Hecquet, Jacques Queinnec, Alexandre-Jean Ruault, Hector de Soubeyran de Saint-Prix, Antoine Delamarre, Claude Blad et Pierre-Charles Vincent le 29 nivôse (18 janvier 1794), ou pour lui demander de proposer une amnistie générale, comme Pierre-Joseph Faure, député de Seine-Inférieure, le 19 prairial (7 juin 1794), veille de la fête de l'Être suprême et Claude-Joseph Girault, député des Côtes-du-Nord, enfermé à la prison de La Force, le 26 prairial 1794.

De la même façon, le 20 messidor (8 juillet 1794), un ancien constituant qui a assisté aux mitraillades de Lyon et a été victime de la répression, écrivit à Robespierre, pour lui exprimer la joie qu'il éprouva en apprenant, par un ami sûr de retour de Paris, qu'il avait blâmé la conduite de Jean-Marie Collot d'Herbois dans cette ville.

Le 30 frimaire an II (3 décembre 1793), Robespierre proposa devant la Convention l'institution d'un comité de justice, qui allait dans le sens du « comité de clémence » réclamé par Camille Desmoulins dans le quatrième numéro du Vieux Cordelier (20 décembre), pour rechercher et élargir les patriotes injustement détenus. Toutefois, cette proposition fut rejetée le 6 nivôse (26 décembre), après un débat confus, devant l'opposition du Comité de sûreté générale, jaloux de ses prérogatives, et de Jacques-Nicolas Billaud-Varenne. Aux Jacobins, lors de la séance du 29 ventôse (19 mars 1794), il s'opposa à la discussion sur les signataires des pétitions royalistes dites des 8 000 et des 20 000. De même, il tenta en vain de sauver Madame Élisabeth de France, s'opposant ainsi à Jacques-René Hébert le 1er frimaire (21 novembre 1793) qui demandait notamment aux Jacobins « qu'on poursuive l'extinction de la race de Capet », et, d'après le témoignage du libraire Maret, rapporté par le royaliste Claude Beaulieu, affirma, après son exécution en mai 1794 : « Je vous garantis, mon cher Maret, que, loin d'être l'auteur de la mort de Madame Élisabeth, j'ai voulu la sauver. C'est ce scélérat de Jean-Marie Collot d'Herbois qui me l'a arrachée. » Il tenta de la même façon de sauver l'ancien constituant Jacques-Guillaume Thouret, que l'on avait compromis dans la soi-disant conspiration des prisons, et, seul, refusa de signer le mandat d'arrestation.

Dans une brochure publiée au début de la Restauration, Ève Demaillot[n 2], un agent du Comité de salut public, nommé en mai 1794 commissaire dans le Loiret, affirma y avoir été envoyé par Robespierre afin d'élargir les suspects arrêtés sur l'ordre de Léonard Bourdon, qui furent presque tous délivrés, et parmi eux « l'abbé Le Duc, fils naturel de Louis XV, prêt à aller à l'échafaud, [qui] dut la vie à Robespierre ».

Enfin, le 9 Thermidor, Jacques-Nicolas Billaud-Varenne reprocha à Robespierre son indulgence, expliquant : « La première fois que je dénonçai Georges Danton au Comité, Robespierre se leva comme un furieux, en disant qu'il voyait mes intentions, que je voulais perdre les meilleurs patriotes ».

Or, pour le publiciste royaliste Claude Beaulieu, « il reste pour constant que les plus grandes violences depuis le commencement de l'année 1794, ont été provoquées par ceux-là mêmes qui ont écrasé Robespierre. Uniquement occupés, dans nos prisons, à rechercher dans les discours qu'on prononçait, soit aux Jacobins soit à la Convention, quels étaient les hommes qui nous laissaient quelque espoir, nous y voyions que tout ce qu'on disait était désolant, mais que Robespierre paraissait encore le moins outré ».

Fin 1793, la majorité des Conventionnels continua à soutenir le Comité de salut public qui obtint ses premières victoires militaires, mais les luttes pour le pouvoir entre révolutionnaires s'exacerbèrent, dans un contexte de crise économique aggravée par la loi sur le maximum général. Ceux qui voulurent arrêter la Terreur, jugée inutile et dangereuse, autour de Danton et de Desmoulins, reçurent le surnom d'Indulgents. Ceux qui entendirent la radicaliser et l'étendre aux pays voisins, autour des dirigeants du club des Cordeliers, Hébert, rédacteur du Père Duchesne, le journal des sans-culottes, reçurent a posteriori celui d'Hébertistes.

De la fin de novembre 1793 au milieu de janvier 1794, il se forma comme un axe Robespierre-Danton pour combattre la montée des Hébertistes et la déchristianisation qui se déchaîna en novembre.

Robespierre mit fin aux espoirs d'alliance de Danton le 25 décembre, après le retour de Collot de Lyon, et amalgama les deux factions adverses dans un même complot : « Le Gouvernement révolutionnaire doit voguer entre deux écueils, la faiblesse et la témérité, le modérantisme et l'excès ; le modérantisme qui est à la modération ce que l'impuissance est à la chasteté ; et l'excès qui ressemble à l'énergie comme l'hydropisie à la santé. » À égale distance des factions, il condamna ceux qui voudraient voir la révolution rebondir ou rétrograder. Stratégie politique efficace qui lui donna une position de juge moral et d'arbitre et lui permit de renforcer son contrôle du pouvoir et d'éliminer ses opposants.

Les deux factions se combattirent en vain pendant deux mois. À la fin de l'hiver, la situation économique catastrophique (atroupements devant les boutiques, pillages, violences) précipita le dénouement. Les Hébertistes tentèrent une insurrection qui, mal préparée, non suivie par la Commune, échoua. Le Comité fit arrêter les dirigeants cordeliers dans la nuit du 13 au 14 mars. Tous furent exécutés le 24 mars sans que les sans-culottes ne bougent.

Le lendemain de l'arrestation des Hébertistes, Danton et ses amis reprirent l'offensive. Le numéro 7 du Vieux Cordelier, qui ne parut pas, réclamait le renouvellement du Comité et une paix aussi rapide que possible. Ce numéro, contrairement aux précédents, attaquait frontalement Robespierre, à qui il reprochait son discours prononcé aux jacobins contre les Anglais, le 11 pluviôse an II (30 janvier 1794).

Mais Robespierre disposait contre les chefs des Indulgents d'une arme efficace, le scandale politico-financier de la liquidation de la Compagnie des Indes, dans lequel furent impliqués des amis de Danton. Le 30 mars, le Comité ordonna l'arrestation de Danton, Delacroix, Desmoulins et Pierre Philippeaux. Le procès, ouvert le 2 avril, fut un procès politique, jugé d'avance. Danton et ses amis furent guillotins le 5 avril. Pour les Hébertistes comme pour les Dantonistes, ce fut Saint-Just qui se chargea du rapport d'accusation devant la Convention, en utilisant et en corrigeant pour les Dantonistes les notes de Robespierre.

Le 6 décembre 1793, Robespierre entraîna la Convention à défendre « toutes violences ou menaces contraires à la liberté des cultes », sans du reste « imputer ce qui a été fait jusqu'à ce jour en vertu des arrêtés des représentants du peuple »

La déchristianisation violente allait non seulement à l'encontre du principe de liberté des cultes mais risquait d'allumer partout de nouvelles Vendées.

Ce n'est donc pas parce que la déchristianisation (ou le culte de la Raison) était un mouvement athée que Robespierre s'opposa à elle, mais parce qu'elle pouvait être perçue comme telle (Robespierre lui-même semble l'avoir perçue ainsi), ce qui, dans une Europe croyante, permettait de traiter les révolutionnaires de « Sans-Dieu » et de dresser contre eux tous les croyants. Sa position était essentiellement politique.

Ceci étant, la déchristianisation n'était pas un mouvement athée. Le culte de la Raison, qui l'accompagnait, n'était rien moins que le culte de l'Être suprême]. Le 30 novembre, lors d'une fête de la Raison, à Paris, dans l'église Saint-Roch, l'orateur déclara : « Ils sont renversés ces autels, où, pendant dix-huit cents années, on insulta l'Être suprême, la raison et l'humanité. »

On parle souvent de « culte de l'Être suprême », comme si le décret du 18 floréal instituait une nouvelle religion, voire un culte de la personnalité. En fait, la fête annuelle de l'Être suprême ne se différenciait guère des fêtes de la Raison, ni dans les discours ni dans les décors ni dans le déroulement[n 4], comme en attestent les tableaux d'époque. Mais le terme « Être suprême » ne prêtait plus à confusion, contrairement à « Raison », ce qui explique sa popularité dans tous les milieux.

Le seul point noir de cette fête furent les invectives de quelques députés, le dantoniste Laurent Lecointre en tête, contre Robespierre qui marchait devant eux en tant que Président de la Convention. Ils le traitèrent notamment de « Pontife ». Ces paroles insignifiantes, noyées dans la foule, mais que Robespierre semble avoir entendues, traversèrent l'histoire et arrivèrent jusqu'aux oreilles de Jules Michelet qui, viscéralement hostile à Robespierre, ne vit plus en lui que le Pontife de l'Être suprême, ne trouvant pas de meilleur moyen pour le discréditer.

C'est oublier un peu vite que la croyance en un Être suprême n'était pas une exclusivité de Robespierre, que la fête de l'Être suprême ne fut pas son invention, et que ni cette croyance ni ces fêtes ne disparurent avec lui.

Deux attentats sont réputés avoir été perpétrés contre Robespierre les 22 et 23 mai 1794.

Au printemps, Robespierre fut la cible de collègues de la Convention, anciens dantonistes comme Bourdon de l'Oise ou envoyés en mission rappelés à Paris comme Fouché et Barras, animés par la crainte ou un esprit de revanche, mais aussi du Comité de sûreté générale, qui lui reprochait la création du Bureau de police générale – habilité à prononcer des relaxes et destiné à diminuer l'influence de ce Comité – et la fête de l'Être suprême. Enfin, des conflits opposèrent les membres du Comité de salut public.

Le 27 prairial (15 juin), Vadier présenta à la convention un rapport sur une prétendue « nouvelle conspiration » – l'affaire Catherine Théot –, montée de toutes pièces par le Comité de sûreté générale, et obtint le renvoi de la prophétesse et de dom Gerle devant le Tribunal révolutionnaire. À travers cette « conspiration imaginaire », il visait Robespierre et le « culte de l'Être suprême ». Robespierre obtint de ses collègues du Comité de salut public, le 29 prairial (17 juin), qu'un nouveau rapport serait présenté à la Convention et qu'il en serait chargé. Le 9 messidor (27 juin), il réclama la révocation de Fouquier-Tinville, trop lié à ses yeux au Comité de sûreté générale. Le lendemain, lors de la séance du Comité, cette demande fut refusée. Gérard Walter suppose également que Robespierre put donner lecture de son projet de rapport. Toujours est-il que la conversation dégénéra, des critiques lui furent adressées, peut-être sur son rapport, et il fut traité de « dictateur ».

À partir de ce jour, Robespierre cessa d'assister aux réunions du Comité, jusqu'au 5 thermidor (23 juillet). En revanche, il continua de prendre part aux séances de la Convention et surtout des jacobins, où il avait de vrais amis et de solides soutiens.

Le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794), Robespierre fut empêché de s'exprimer à la Convention et invectivé de toutes parts quand un des représentants « à mauvaise conscience », Louis Louchet, qui était proche de Fouché, demanda le décret d'accusation contre lui. La proposition fut votée à main levée et Robespierre arrêté.

Toutefois, aucune prison n'accepta d'enfermer les prisonniers, qui se retrouvèrent libres à l'Hôtel de Ville de Paris. La Commune de Paris avait fait sonner le tocsin et s'appêtait à l'insurrection, mais Robespierre tergiversa à donner l'ordre du soulèvement. Affolés, les députés votèrent sa mise hors-la-loi, ce qui équivalait à une mort sans procès. La nuit avançant et l'ordre d'insurrection ne venant pas, les rangs de la Commune finirent par se clairsemer et, vers deux heures du matin, une troupe dirigée par Paul Barras fit irruption dans l'Hôtel de Ville sans rencontrer beaucoup de résistance.

Le lendemain après-midi, les prisonniers furent conduits au Tribunal révolutionnaire, où Fouquier-Tinville fit constater l'identité des accusés, qui, mis hors la loi, ne bénéficiaient pas de défense.

Ainsi, Robespierre fut condamné sans procès et guillotiné l'après-midi même du 10 thermidor. (Wikipédia.org)

Voilà de quoi alimenter notre réflexion.

On vous parle des soulèvements révolutionnaires qui ont eu lieu en 1905 et 1917 en Russie, et en 1936 et 1968 en France, mais ce qu'on oublie de vous dire c'est qu'un facteur décisif ou plutôt deux les distinguent pour ne pas dire les opposent.

En 1905 en Russie, la révolution est partie de la classe ouvrière et des syndicats et elle a été soutenue par le Parti ouvrier social-démocrate de Russie (POSDR), et elle est parvenue à se structurer en créant des comités (soviets) dans lesquels le mouvement ouvrier organisé fut intégré, et en 1917 le même scénario s'est reproduit à ceci près que le prolétariat russe disposait d'un véritable parti ouvrier ou parti communiste, le parti bolchevik dont Lénine était un des dirigeants, dont le programme intégrait les enseignements de la Commune de 1871 ainsi que ceux que Marx et Engels avaient légué au mouvement ouvrier international, et sans ce parti la révolution n'aurait jamais été menée jusqu'au bout et le pouvoir aurait échoué à la bourgeoisie.

Que ce soit en 1905 ou en 1917, aux revendications sociales étaient associées des revendications politiques dont à bas l'autocratie, le mouvement ouvrier était révolutionnaire, il avait pour objectif le renversement du régime en place (tsarisme, de type impérial et féodal).

Tandis qu'en France en 1936 et en 1968 le mouvement ouvrier français était pourri par la social-démocratie dégénérée et le stalinisme, et il n'existait pas de parti ouvrier révolutionnaire ou communiste, hormis quelques organisations dites trotskystes, en 1936 trop faibles pour pouvoir influencer sur le cours de la lutte de classe, en 1968, 28 ans après l'assassinat de Trotsky sur ordre de Staline, elles n'étaient plus que l'ombre ou la caricature grossière du parti bolchevik et étaient tout aussi faibles que 32 ans plus tôt. En 1936 et en 1968 le sort du mouvement révolutionnaire du prolétariat fut scellé ou condamné à la défaite dès le premier jour parce qu'il devait demeurer sous le contrôle des staliniens et des social-démocrates, donc en l'absence d'un véritable parti ouvrier révolutionnaire.

Aucune révolution quelle qu'en soit la nature ne peut vaincre si son objectif politique ne consiste pas à porter au pouvoir la classe qui y participe et qui la dirige, car c'est le seul moyen d'unir l'ensemble de cette classe, et quand il s'agit d'une révolution de libération nationale ou pour mettre fin à un régime de type féodal ou monarchique d'entraîner le prolétariat au combat.

Dans le cas d'une révolution prolétarienne, si le prolétariat ne parvient pas à créer ses propres structures d'organisation dans lesquels seront intégrés les syndicats et les partis ouvriers qui partagent les objectifs politiques de son combat, et à se doter d'un parti ouvrier révolutionnaire qui combat ouvertement pour en prendre la direction, elle est vouée à l'échec irrémédiablement. Pourquoi ? Parce que dans ces conditions elle ne parviendra jamais à l'étape suivante, la révolution socialiste, dont la fonction est de s'attaquer aux fondements économiques du capitalisme pour répondre aux besoins des masses ; il est facile de comprendre que si les masses s'aperçoivent que le gouvernement révolutionnaire en place ne satisfait pas leurs revendications sociales ou poursuit la politique de son prédécesseur, elles cesseront de se mobiliser, elles désertent la révolution, elles ne la soutiendront plus et la réaction la renversera ou reprendra le pouvoir. C'est aussi simple que cela, et si vous n'en êtes pas convaincu, observez le sort qui a été réservé à tous ces gouvernements dits de gauche d'Amérique latine ou ailleurs, après vous aurez peut-être compris qu'il n'existe pas d'autre voie pour atteindre nos objectifs.

Qu'on ne nous accuse pas d'être dogmatique ou doctrinaire, au contraire, on se contente uniquement d'observer comment la dialectique opère au sein de la lutte des classes, comment les événements se produisent et s'enchaînent dans la réalité, comment évoluent les rapports entre les classes, et on en tire des enseignements théoriques et pratiques, rien de plus.

En décembre 2018, les rapports qui existent entre le prolétariat et le mouvement ouvrier ne sont plus les mêmes qu'en 1936 ou 1968, ils sont également différents de ceux qui existaient en Russie en 1905 et en 1917, on ne peut donc pas les interpréter de la même manière sous peine de verser dans le dogmatisme, et de se méprendre sur la nature du mouvement qui a surgi le 17 novembre en France, à propos duquel j'ai lu et entendu tout et son contraire.

Ceux qui déforment systématiquement la réalité, qui refusent l'existence de ces rapports tels qu'ils sont aujourd'hui, se sont compromis jusqu'au cou en soutenant parfois depuis plus d'un demi-siècle les appareils pourris des syndicats et des ex-partis ouvrier PS et PCF, n'ont pas d'autre alternative que recourir au déni permanent et à s'enfoncer toujours plus dans l'opportunisme qu'ils masqueront par leur dogmatisme en manipulant des citations de Marx, Engels, Lénine, à cette occasion ils ne sont même pas gauchistes, mais droitiers et soutiennent Macron, le régime.

Non, ce n'est la disparition de l'URSS, la crise économique, ni même l'embourgeoisement du prolétariat qui permettent d'expliquer pourquoi ces rapports existent, pourquoi les masses ont tourné le dos au mouvement ouvrier, c'est parce qu'il est corrompu, pourri jusqu'à l'os après avoir été soumis au traitement que lui a infligé la social-démocratie et le stalinisme. Dit autrement, si les trois facteurs que j'ai cités précédemment sont la cause de ces rapports, c'est uniquement parce que le mouvement ouvrier était pourri à l'origine, dès la fin (et même avant) de la Seconde Guerre mondiale, car rien ne permet d'affirmer que ces trois facteurs devaient forcément entraîner une droitisation du mouvement ouvrier et de la classe ouvrière, c'est seulement parce que ses dirigeants étaient des agents du capital qu'il devait ensuite emprunter cette orientation, ce sont eux qui ont été les fossoyeurs des syndicats, du socialisme, de la lutte de classe et nos ces facteurs.

D'ailleurs les masses ne s'y sont pas trompés en 2017, elles ont rejeté Macron et les représentants du mouvement ouvrier, et le mouvement qui a surgit le 17 novembre s'inscrit dans le même processus. Entre ceux qui ont appelé à voter Macron, ceux qui ont refusé d'appeler au boycott au second tour de la présidentielle sous prétexte qu'ils étaient apolitiques, les masses ont raison de les traiter de collabos, de vendus au régime, d'être complices de Macron.

Ceux qui s'en indignent, sont justement ceux qui pratiquent ce déni permanent dont il était question plus haut. En réalité, ils se dressent ainsi contre les masses, entre les masses et les appareils des syndicats pour les protéger, en fait ils protègent Macron puisque les appareils sont à son service.

En fait, la situation actuelle rappelle davantage celle de 1789, 1830 et 1848 lorsque la classe ouvrière disposait d'aucun parti ouvrier, pas même en 1871 lors de la Commune, ce qui signifie qu'au niveau politique les masses sont revenues à une situation antérieure à celle qui a vu naître le mouvement ouvrier organisé, donc entre la fin du XVIIIe et du XIXe siècle.

Souvenez-vous, je n'ai pas attendu le 17 novembre 2018 pour affirmer qu'il fallait refonder le mouvement ouvrier, les événements actuels l'illustrent bien si nécessaire. Mais cela ne suffira pas, il faut comprendre pourquoi et comment nous en sommes arrivés là. Nos dirigeants s'y refuseront toujours, on comprend pourquoi puisqu'ils en portent la terrible responsabilité, ce qu'on comprend moins en revanche, c'est pourquoi les militants s'y refusent également, alors qu'ils ne servent qu'à cautionner des syndicats et des partis faillis ou corrompus, irrécupérables. Ils croient être utiles à la classe ouvrière parce qu'ils combattent sincèrement à leur côté, ce dont on n'a jamais douté, mais ils se trompent lourdement, en quelque sorte ils jouent le même rôle que les ONG, ils ne font qu'accompagner la dégénérescence de la société tandis que la classe dominante renforce son pouvoir pour mieux asservir les masses, ils soulagent momentanément les souffrances des uns, tandis que l'immense majorité croule sous le désespoir, et le pire, c'est encore qu'ils s'en détournent, ce qui leur vaut d'être mal traités injustement par ceux qui se sont mobilisés depuis le 17 novembre, ce qu'ils ne comprennent pas évidemment et les conduit à se reconnaître dans le discours de leurs dirigeants, bref, ils adoptent le comportement qui justifie le mauvais traitement dont ils font l'objet, autrement dit ils ont tout faux, c'est triste à dire.

TROISIEME PARTIE

Non, la lutte de classe ne s'improvise pas.

Sans conscience de classe : Pas de salut !

Sans parti de classe : Pas de changement de régime !

Comment se décline de nos jours l'opportunisme, quelques exemples.

On nous dit qu'il faut "*bloquer les contre-réformes*", qui serait contre parmi nous, parmi les travailleurs ? Personne, hormis ceux qui sont mal informés.

On nous dit qu'il faut réaliser l'"*unité ouvrière*", qui est contre ? Personne, tout reste à savoir de quoi on parle, s'il s'agit de l'unité des militants politiques ou syndicaux qui se battent quotidiennement au côté des travailleurs avec la classe ouvrière ou s'il s'agit de l'unité des appareils de leurs partis politiques et de leurs syndicats traités ou vendus. On nous dira qu'il ne faut pas les opposer, car l'unité des appareils est indispensable pour que l'unité de la classe se réalise ou parce que les militants conservent des illusions dans leurs appareils. Or, en réalité c'est exactement l'inverse qui se produit. C'est quand les masses et les militants manifestent leur unité sur une revendication que les appareils s'en emparent pour briser cette unité en proposant des mesures ou des moyens d'action qui ont pour fonction de les diviser, affaiblir et les démoraliser dans le but qu'ils se démobilisent.

On nous dit aussi que le but de la mobilisation du mouvement ouvrier serait de "*faire reculer*" Macron et son gouvernement ou encore, qu'il faut "*bousculer le gouvernement et gagner de nouveaux droits*", alors qu'on a assisté exactement au contraire pendant quatre décennies. Peut importe, les uns et les autres continueront de tenir le même discours comme si de rien n'était, ce qui a de quoi détourner les travailleurs du mouvement ouvrier ou les pousser au désespoir ou à endosser un gilet jaune sans lendemain.

Sinon ils répètent à l'envie qu'il faut généraliser les luttes, les unifier, avancer vers la grève générale, etc. mais ils refusent d'observer que les travailleurs ne les écoutent pas ou plus. Partant de là, ils refuseront d'en chercher la signification politique et nous serons condamnés à subir le rouleau compresseur du néolibéralisme ou de la gouvernance mondiale que l'oligarchie veut nous imposer sans pouvoir nous y opposer sérieusement.

Quelques éléments d'actualité qui confirme mon analyse.

Voilà ce qu'entendent ou lisent les travailleurs depuis des décennies et que les dirigeants, cadres, militants du mouvement s'acharnent à ignorer.

L'aveu fatal.

- La remise en cause des corps intermédiaires, systématiquement contournés depuis le début du quinquennat, est un handicap majeur, alors qu'ils seraient si cruciaux pour canaliser un conflit social de ce type. (Le Monde, 4/12)

Effectivement, ce sont devenus des piliers du régime, sans même formellement être intégrés à l'Etat, pourquoi faire puisqu'ils peuvent ainsi obtenir les mêmes résultats et davantage encore.

Comment Génération-s vend les voix de ses électeurs en échange d'«*une petite commission*».

- Génération-s. Pour ses pépètes, Juanico préfère la caisse du PCF à celle du PS - Liberation.fr 21 décembre 2018

Pour fonctionner, un parti peut compter sur les adhésions, les dons et les dotations publiques. Mais, pour bénéficier des 40 000 euros annuels pour chaque député rattaché, il faut avoir présenté des candidats aux dernières législatives, en 2017. Ce qui n'était pas le cas de Génération-s, fondé en 2018. Régis Juanico, son seul député, a alors choisi de flécher ses pépètes vers... le PCF, comme on peut le voir dans le JO de jeudi. «Nous avons un accord technique», explique l'ex-socialiste. La somme reviendra donc bien à Génération-s, au nom d'un deal avec la place du Colonel Fabien, moyennant «une petite commission». Mais pourquoi ne s'est-il pas rattaché au PS dont il est trésorier du groupe à l'Assemblée ? «On discute plus avec le PCF.» Liberation.fr 21 décembre 2018

Quand "*l'illusion démocratique*" servait à masquer la servilité des élites dites de gauche.

Un internaute - "Daniel Schneiderman qui se croit obligé dès le lendemain de publier un article pour s'excuser de sa présence sur RT et annoncer qu'il n'y retournera plus. Faut-il que la pression de la caste gouvernementale et médiatique soit puissante pour en arriver là et que les esprits libres se comptent sur les

doigts. Il est dorénavant permis de débattre dans les limites du "cercle de la raison" cher à Minc mais pas plus. Schneiderman a eu peur de se faire taper sur les doigts. Quelle déception mais en fait déception à demi tant ses émissions sont souvent calibrées pour plaire à la pensée unique. De la fausse impertinence, ils auraient dû le garder à la télévision pour faire figure de caution. Shneidermann n'a que peu d'importance, c'est le fait qui est révélateur du monde de l'illusion démocratique dans lequel nous vivons. La servitude volontaire a de beaux jours devant elle."

LREM et droite et de gauche : "Des anciens transfuges du PS ou des Républicains".

- publicsenat.fr 21 décembre 2018 - Vanik Berberian, maire de Gargilles-Dampierre dans l'Indre (2.000 habitants)

Je vais vous prendre l'exemple de l'eau et l'assainissement, qui a été un combat pour les maires ces derniers mois, pour laisser les élus décider de transférer ou non la compétence.

Quand vous avez le Sénat dans sa diversité géographique et politique qui dit il faut laisser le libre choix aux élus. Quand vous avez toutes les associations de maires qui étaient pour laisser le libre choix aux communes. Et finalement le transfert a été rendu obligatoire. Pourquoi ? Parce que la majorité LREM aujourd'hui, fait comme on lui dit de faire.

Dans la composition des REM à l'Assemblée, vous avez des anciens transfuges du PS ou des Républicains, et puis vous avez une population d'élus, novices, qui ont pensé pouvoir s'émanciper. Sauf que, ils sont certainement très compétents dans leur domaine, mais ils ne connaissent pas le reste et dans ces cas-là, ils font comme leur parti leur dit de faire. Et leur mouvement, leur dit de faire ce que l'administration lui a dit de faire.

Voilà le processus. Pour nous c'est un marqueur parce que ça détermine un mode de gouvernance. publicsenat.fr 21 décembre 2018

Un rappel par un internaute.

- "*Richard Ferrand a été membre du parti socialiste de 1980 à 2017.... c'est dire si il a les qualités pour être droit et honnête !*

Ensuite, sentant le vent tourner, pendant le naufrage Flamby, il se rallie à Macron.

Il est finalement élu président de l'Assemblée nationale le 12 septembre 2018.....comme quoi il a fait ses preuves, et a été récompensé par la caste politique !"

On pourrait remonter ainsi jusqu'au début du XXe siècle...

Leur maître les siffle et ils accourent.

Tendance Claire du NPA - "Nous avons donc noté que les directions syndicales se sont empressées de se rendre à l'Élysée lorsque Macron les a convoquées après les avoir méprisées. "

" il faut noter que la posture de Martinez d'appeler après près d'un mois de soulèvement à ce que « tout le monde se mette en grève » sans prendre les moyens d'organiser cette grève sonne bien creux. Martinez va sûrement payer cher des années de luttes défensives perdantes, de journées d'actions sans perspectives ou encore de compromissions et de négociations avec les gouvernements. Plus que jamais, à l'heure où de nombreuses Unions Départementales, Unions Locales voir fédérations appellent à la grève générale et à l'action commune avec les Gilets Jaunes, il faut continuer à faire pression, par la base, et en interpellant les différentes structures, sur ces bureaucrates qui sacrifient nos luttes et se contentent de négocier un moindre recul social.

Les discussions sont nombreuses dans la CGT, de la base aux directions de syndicats, de fédérations ou d'UD et d'UL. De plus en plus, un gouffre se creuse entre la position de la confédération et de Martinez, et celle des syndiqué-e-s qui elles et eux non plus n'en peuvent plus et aspirent à un grand chamboulement.

Pour beaucoup, la confédération a loupé le train, n'a pas su réagir, et est restée aveugle à ce qui se passait. Malgré certaines réticences, le mouvement des Gilets Jaunes est désormais vu avec bienveillance par beaucoup de syndiqué-e-s, et il vraiment urgent que les structures syndicales permettent d'étendre ce mouvement sur les lieux de travail. Mais pour cela, on a besoin de signaux forts, ce que les confédérations ne semblent pas disposées à faire.

Il en est de même dans l'éducation nationale où malgré des postures combatives, la FSU n'organise nullement la riposte face à Macron, alors que ce secteur est particulièrement visé par le pouvoir. Tendance Claire du NPA

Tous leurs mots d'ordre sont compatibles Macron ou font partie de son discours.

Tendance Claire du NPA -appel collectif à rejoindre et soutenir la manifestation des gilets jaunes du samedi 15 décembre signé par : Attac – Solidaires – Fondation Copernic – DAL – CNDP – GDS – Ensemble – Génération-s – Espace des Luttes LFI – PG – CAC -Mouvement ECOLO – DIEM25 – NPA – LFAM

Elles appellent à manifester samedi 15 décembre, pour la justice sociale et fiscale, pour une démocratie réelle, pour l'égalité des droits, pour une véritable transition écologique et la solidarité internationale. Tendance Claire du NPA

Les travailleurs ont de bonnes raisons de douter fortement de leurs réelles intentions...

Promotion de l'extrême droite... de gauche.

- La gauche étale ses fractures sur la Place publique - Liberation.fr

Place publique est le parti co-fondé par Raphaël Glucksmann, admirateur et propagandiste hystérique du coup d'Etat de l'Otan et des néonazis de Kiev ou de la place Maïdan en Ukraine, devant lequel viennent se prosterner les dirigeants dits de la gauche, sans oser jusqu'à présent s'associer à son entreprise machiavélique.

Quand l'élite pense, cela donne quoi ? : "*Cela reste un mystère*".

- "L'ADN national empêche de réformer sans violence" - L'Express.fr 20 décembre 2018

Historien et académicien, ce biographe de figures de la Ve République, Eric Roussel, revient sur le lien des chefs de l'Etat avec le pays.

Des crises surviennent tous les quarante à cinquante ans (...) Les autres pays connaissent de pareils soubresauts, mais il n'y a qu'en France où cela prend cette tournure violente. Cela reste un mystère. L'Express.fr 20 décembre 2018

Et les travailleurs devraient avoir un complexe d'infériorité ou ne seraient pas légitimes pour détenir le pouvoir politique ? Quand la crème des intellectuels étale sa crasse ignorance, on est en droit de penser, parce que voyez-vous un travailleur cela pense aussi, que les travailleurs ne feraient pas pire que ceux qui les gouvernent. Chassons-les du pouvoir, prenons le pouvoir et la société ne s'en portera que mieux !

QUATRIEME PARTIE

En macronnerie.

Plus rien ne sera comme avant.

- La cacophonie du nouveau monde - Liberation.fr 19 décembre

Mardi, le gouvernement annonçait remballer une série de mesures promises en novembre, avant d'annuler l'annulation deux heures plus tard. Un rétropédalage de plus dans une macronie déboussolée, après l'enchaînement de cafouillages qui a rythmé la crise des gilets jaunes.

Christian Jacob, le chef de file des députés LR, mercredi matin sur RFI : «Il y a un vent de panique à tous les étages : à l'Elysée, à Matignon, à l'Assemblée nationale, tout le monde bouge au gré du vent. Il n'y a plus de ligne qui soit tenue, plus de cap. On a un président de la République qui ne tient plus rien, aujourd'hui». Liberation.fr 19 décembre

Ils ont goûté au pouvoir

- Revirement de Matignon : les députés LREM explorent le sentier de la rébellion - Liberation.fr 19 décembre

Le premier conflit d'envergure de la mandature, mardi, pourrait augurer d'un changement dans la relation entre l'exécutif et sa majorité.

Et Matignon recula fissa, enseveli sous les dizaines de SMS et d'appels courroucés... Mardi après-midi, alors qu'ils s'apprêtaient à englutir d'une traite la fin du projet de loi de finances (PLF) pour 2019, les députés de la majorité se sont étranglés en découvrant l'annulation d'une partie des mesures annoncées mi-novembre par Edouard Philippe. Extension du chèque énergie, relèvement du barème kilométrique, doublement de la prime à la conversion : au début de la contestation des gilets jaunes, le Premier ministre avait dégainé cet arsenal social pour accompagner son augmentation de la fiscalité verte. Ayant depuis dû renoncer à la hausse des taxes sur le carburant, le gouvernement projetait de passer à la trappe ces dispositifs. Sans doute ne s'attendait-il pas à une telle rebuffade du groupe majoritaire.

Mais les députés LREM, qui avaient fait le service après-vente de ces aides dans leurs circonscriptions quitte à se faire secouer par les gilets jaunes, ont décroché en nombre leur téléphone pour s'opposer à cette marche arrière. Dans les couloirs de l'Assemblée, «il y a eu une heure et demie de flottement où l'on n'est mobilisé pour dénoncer ce délire», raconte un macroniste qui décrit les entrées et sorties dans les salons attenants à l'hémicycle de la vice-présidente du groupe, Amélie de Montchalin, pendue à son portable. D'autres sont montés au créneau, comme Matthieu Orphelin, Laurent Saint-Martin, Roland Lescure ou Jean-Baptiste Djebbari. «On a appelé la conseillère parlementaire de Matignon. On a prévenu : "Ça ne passera pas", "on ne le votera pas", "on ne tiendra pas le groupe"», résume Jean-Baptiste Moreau.

Pour les députés, ce renoncement envisagé pour colmater une petite partie de la brèche budgétaire allait coûter politiquement bien plus cher. Laurent Saint-Martin, vice-président de la commission des finances, résume : «On n'est pas à 130 millions d'euros près sur un sujet de 10 milliards», soit la facture totale des mesures prises par l'exécutif pour répondre à la crise. «Ce n'est pas parce qu'on vient de donner un bras qu'il faut quand même retirer un doigt, complète Roland Lescure, président de la commission des affaires économiques. Pour un techno, +1-1=0. Mais pour un politique, +1-1, cela fait -2 !» Au-delà du mauvais signal qu'aurait envoyé l'abandon d'aides censées encourager la transition écologique, un marcheur pointe le risque de «dire tout et son contraire dans un contexte de contestation de la parole publique». «Alors qu'on tente de rétablir la confiance, revenir sur ces mesures était inconcevable. C'est une question de crédibilité», abonde Lauriane Rossi. Sur la forme, les députés LREM ont par ailleurs peu apprécié d'apprendre la volte-face gouvernementale via une dépêche AFP : «Ce n'est pas comme si on n'avait pas reçu le Premier ministre le matin même en réunion de groupe, s'agace l'un d'eux. Il nous a fait la lecture de son interview de lundi dans les Echos. Sans nous dire un mot de ce que le gouvernement s'apprêtait à faire.» «Autogestion»

Face au tollé, Matignon a finalement maintenu les mesures. Soit l'annulation de l'annulation. «On a dû être assez convaincants», sourit un marcheur. Nombre d'entre eux aimeraient y voir le signe d'une meilleure prise en compte d'un groupe qui aspire à être davantage écouté. Y aura-t-il un avant et un après gilets jaunes ? «Nous sommes passés d'un rapport de courtoisie à un vrai rapport politique entre le gouvernement et une majorité qui s'assume et veut développer sa réelle utilité collective», affirme Hugues Renson. «Quand les députés se bougent, maintenant on les prend au téléphone !» veut croire un de ses collègues.

Certains reconnaissent aussi que pour peser sur les arbitrages, les parlementaires doivent encore se muscler. «On a eu du mal à structurer les remontées du terrain. Ce n'est pas en envoyant 300 notes aux conseillers de l'Elysée qu'on a un impact», admet un député qui espère que l'organisation mise en place il y a quelques semaines par le patron du groupe, Gilles Le Gendre, mette les 300 élus en ordre de marche. Un

autre lance un avertissement plus ferme : «Le groupe se cabre, ce sera de plus en plus le cas. Il est en autogestion et son chef de file n'en prend pas le lead.» Liberation.fr 19 décembre

Première fissure.

- Le député Sébastien Nadot exclu du groupe LREM après son vote contre le budget 2019 - Franceinfo

Son éviction a été décidée "à l'unanimité" par les membres du bureau, a indiqué à la presse le président du groupe LREM, Gilles Le Gendre. Franceinfo

D'autres en rajoutent une couche.

- Cette députée LREM veut que «tout le monde paie des impôts, dès le premier euro» - LeParisien.fr

C'est la jeune pousse de l'Assemblée nationale. Mais ne vous fiez pas à son air juvénile... Du haut de ses 27 ans, Bénédicte Peyrol est une pointure de la prestigieuse commission des Finances...

Ils ne se sont pas mobilisés, donc aucune raison de les augmenter. Un pour tous, non, pas vraiment tous pour un !

- Fonctionnaires : le gouvernement confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation du point d'indice - Franceinfo

Vos dirigeants syndicaux ne vous l'ont pas dit: Ils vous sacrifieront aussi !

Macron. L'infamie est à la gloire, ce que l'imposture est la dignité : Indélébile !

- «Il ne sort plus sans se maquiller tellement il est marqué. Il se maquille même les mains», a même déclaré un député de La République en marche cité par Le Monde. RT 23.12

Etat policier et militarisation du pouvoir.

- Colère des policiers: les salaires revalorisés - L'Express.fr

Le ministère de l'Intérieur va revaloriser les salaires des policiers, entre 120 et 150 euros nets par mois selon le grade.

A l'issue d'une journée de protestation des forces de l'ordre, le ministère de l'Intérieur a accepté mercredi soir de revaloriser les salaires des policiers qui réclamaient plus de moyens après leur mobilisation en masse face aux "gilets jaunes".

Depuis le début de la semaine, le gouvernement cherche à désamorcer la fronde qui monte dans la police et avait promis de s'attaquer au "chantier" du paiement des millions d'heures supplémentaires en souffrance et de verser une prime exceptionnelle de 300 euros.

Sous pression mercredi après des fermetures "symboliques" de commissariat dans plusieurs villes, l'Intérieur est finalement allé plus loin en concluant un accord de revalorisation salariale à l'issue de négociations tendues avec les trois principaux syndicats de la profession. L'Express.fr

Au passage, vous voyez qu'ils ne sont pas aussi puissants que cela, malgré tous les moyens financiers, matériels, répressifs, etc. dont ils disposent, que tout l'édifice de l'Etat peut s'écrouler comme un château de cartes, c'est la leçon qu'il faut retenir et insuffler aux masses : on peut abattre le régime, les vaincre pour peu qu'on soit organisé et qu'on ait une parti ouvrier pour nous guider jusqu'à la prise du pouvoir...

- Le Noël militaire de Macron - LeParisien.fr 21.12

Une veille de Noël militaire. Un mois après une interview on ne peut plus jupitérienne depuis le porte-avions Charles-de-Gaulle, Emmanuel Macron retrouve les soldats. LeParisien.fr 21.12

Lui et les siens n'ont pas tiré les leçons du dernier épisode de la lutte des classes de toute évidence, tant mieux !

Les derniers développements.

- Gilets jaunes, acte VI : nombreux rassemblements et blocages mais mobilisation en baisse - Libération 23.12

A trois jours de Noël, l'«acte VI» des gilets jaunes rassemblait samedi plusieurs dizaines de milliers de manifestants à travers le pays, en baisse par rapport au samedi précédent, avec des défilés épars, la poursuite de barrages routiers et quelques blocages aux frontières.

L'acte 6 du mouvement des "gilets jaunes" s'est traduit à Paris par une longue marche de plus de six heures dans les rues de la capitale, samedi 22 décembre. Selon les autorités ils étaient environ 2 000 à manifester, à coup de slogans hostiles envers le gouvernement. Il y a aussi eu des débordements limités, une déambulation dans une totale improvisation pour semer la police, de Montmartre à Bastille. Libération 22 et 23.12

38.000 participants dans toute la France selon les derniers chiffres truqués du ministère de la Désinformation.

Après la répression et les menaces, le temps de la vengeance est venu.

La réaction rassérénée franchit un cran de plus en interdisant de manifester.

- Manifestation de "Gilets jaunes" interdite samedi dans le Gard - Reuters 21.12

Le préfet du Gard a annoncé vendredi l'interdiction de la manifestation des "Gilets jaunes" prévue samedi sur l'accès à l'échangeur autoroutier de Nîmes-Ouest ainsi que sur un parking et un rond-point proches.

Dans un communiqué, Didier Lauga explique que le "premier jour des vacances scolaires de Noël va entraîner une forte fréquentation des axes de circulation, et de l'autoroute en particulier".

"Dans ces conditions, pour la sécurité de tous, une manifestation à cet endroit ne peut être envisagée compte tenu des précédents", souligne-t-il. Reuters 21.12

- Emmanuel Macron après l'acte VI des gilets jaunes: "c'est maintenant l'ordre qui doit régner" - Le HuffPost 23.12

"C'est maintenant l'ordre qui doit régner, le calme et la concorde. Notre pays a besoin de ça. Il a besoin de concorde, d'unité, d'un engagement sincère pour des causes collectives fortes et il faut apaiser les divisions", a déclaré le chef de l'État.

"On ne peut pas opposer générations actuelle et future", a-t-il dit. "Il faut arriver à faire une vraie transition, il faut qu'on puisse consommer, se loger, se chauffer différemment, il faut des solutions beaucoup plus locales".

"Il est plus intelligent de passer par des initiatives locales que de faire la même loi pour tout le monde", a-t-il ajouté. Le HuffPost 23.12

On guillotinerait aussi le procureur de la République en Charente, avec ou sans maquillage.

RT 23.12 - Un pantin à l'effigie d'Emmanuel Macron a été décapité dans la soirée du vendredi 21 décembre lors d'une manifestation de Gilets jaunes à Angoulême.

La préfecture a indiqué dans un communiqué que les faits portaient «gravement atteinte tant à la personne qu'à la fonction du Président de la République» et étaient «susceptibles d'être qualifiés pénalement».

Le procureur de la République en Charente a annoncé avoir ouvert une enquête «pour provocation au crime et outrage», confiant celle-ci au commissariat de police d'Angoulême. RT 23.12

- Une nuit de garde à vue pour le gilet jaune «vu à la télé» - Libération 23 décembre 2018

...il était 14 h 15 samedi à Paris, rue Vignon dans le quartier de la Madeleine, lorsque des policiers escortés de gendarmes mobiles ont foncé droit sur Eric Drouet pour l'interpeller, sous les huées, au milieu d'un groupe de quelques dizaines de gilets jaunes. Ses partisans ont filmé la scène, qui a été abondamment relayée sur les réseaux sociaux, assortie de dénonciations de la «dictature Macron» et d'appel à la «libération» de ce chauffeur routier de 33 ans devenu figure incontournable du mouvement.

Embarqué lors de cet «acte VI» à Paris, qui a été marqué par une mobilisation déclinante et quelques incidents (lire ci-dessous), Eric Drouet a donc passé la nuit au dépôt avant d'être présenté dimanche à un magistrat du parquet, qui lui a notifié sa convocation devant le tribunal correctionnel et son placement sous contrôle judiciaire. Il sera jugé - le 5 juin selon l'AFP - pour «port d'arme prohibée de catégorie D» et «participation à un groupement formé en vue de violences ou de dégradations», et a interdiction de venir à Paris d'ici là. Si «acte VII» il y a, ce sera sans lui.

Les policiers auraient trouvé une sorte de matraque dans son sac, un simple «bout de bois», dément son avocat. Et il lui est reproché d'avoir organisé un début de manifestation sauvage, samedi, avec l'idée d'en découdre avec les forces de l'ordre. Parti du Sacré-Cœur, sur la butte Montmartre, le rassemblement n'a pas mobilisé les foules et a fini nassé rue Vignon. Le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Laurent Nuñez, semblait faire grand cas de l'interpellation de Drouet : il «a appelé à cette manifestation sur les réseaux sociaux, il a donné un certain nombre de lieux de rendez-vous et il était présent sur ces lieux, donc c'est un organisateur, à ce titre-là c'est un délit d'organiser une manifestation non déclarée», a martelé samedi le numéro 2 de Beauvau. L'avocat d'Eric Drouet, Me Kheops Lara, a dénoncé de son côté «une manœuvre grossière visant à le discréditer aux yeux de l'opinion publique pour le faire passer pour un vulgaire casseur».

Le «cas Drouet» intéresse la justice depuis qu'il avait laissé entendre, le 5 décembre, sur un plateau télé, que les gilets jaunes pourraient marcher sur l'Elysée et y «rentrer». Des propos tenus à la veille de l'«acte IV», qui a violemment dégénéré le samedi 8 décembre à Paris, et qui lui ont valu l'ouverture d'une enquête du parquet de Paris pour «provocation à la commission d'un crime».

En tout état de cause, le profil de ce trentenaire, qui se présente comme «totalement apolitique» et défend le caractère «populaire» du mouvement, a de quoi intriguer. (Pourquoi ? Parce qu'il ressemble trop à monsieur tout le monde, à l'immense majorité des travailleurs qui en ont plus que marre de Macron et sa politique. - LVOG)

Soupçonné d'antiparlementarisme après avoir déclaré «je ne crois plus en cette République» et appelé au «renouveau», ce fort en gueule flirte aussi avec le complotisme. Comme dans cette vidéo où il évoque le «pacte de Marrakech» signé par Macron «pour faire venir 480 millions d'immigrés en Europe» et «qui vend la France». Ou dans cet autre message où il évoque l'influence des médias sur la présidentielle : «Les candidats n'ont pas les mêmes moyens financiers car les banques achètent les médias pour faire monter les candidats»...

Pas de quoi prouver pour autant un lien avec l'extrême droite. A l'annonce de son arrestation, Jean-Luc Mélenchon l'a d'ailleurs soutenu : «Je ne le connais pas. Mais je demande pourquoi il est en garde à vue ? Il n'a aucune autre dangerosité que ses idées et sa mobilisation [...]. Il faut relâcher monsieur Drouet vite fait !» a tonné le leader des insoumis. C'était chose faite dimanche, après une nuit au dépôt. Libération 23 décembre 2018

L'antiparlementarisme est un crime, le rejet du pacte de Marrakech est un crime, dénoncer le lien qui existe entre les banquiers et les propriétaires des médias qui sont en réalité les mêmes (sic) est un crime, affirmer qu'ils ont joué un rôle décisif dans l'ascension fulgurante et l'élection de Macron est un crime, leurs auteurs sont coupables de haute trahison et doivent être réprimés, tel le veut l'ordre tyrannique qui règne en France.

Pire, avec le soutien de la gauche et de l'extrême gauche qui tiennent en permanence un double langage, la réaction peut affirmer que ceux qui tiennent ces discours seraient d'extrême droite ou sous son influence selon l'amalgame ordurier rouge-brun, alors qu'en réalité ces positions ou interprétations sont conformes à la

réalité et fidèles aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière exclus du parlement, 4% seulement des députés a un statut d'employé et il n'y figure pas un seul ouvrier, et tout le reste est à l'avenant.

A bas les institutions de la Ve république, à bas le pacte de Marrakech, à bas la COP, à bas l'ONU et l'Otan, à bas l'oligarchie, ses médias et Macron ! Voilà ce qu'ils ne supportent pas, et bien nous continuerons de le proclamer et de mener notre combat jusqu'à la chute du régime et l'instauration du socialisme. Libération 23 décembre 2018

Numéro d'hypnose d'une clone de Ségolène Royal au profit du dernier des Capets (Macron).

LVOG - Elle est hypnothérapeute.

- Jacline Mouraud envisage de créer son propre parti - Le HuffPost 23 décembre 2018

Elle est l'un des visages par lesquels tout a commencé. Jacline Mouraud, figure du mouvement des gilets jaunes, n'exclut pas de créer son propre parti politique, d'après ses confidences au Journal du dimanche ce 23 décembre.

Elle assure par ailleurs ne pas avoir l'intention de se porter candidate aux européennes sur une liste de La République en marche, alors que l'idée d'une liste gilets jaunes est évoquée.

L'hebdomadaire raconte une scène, au cours de laquelle cette mère de trois grands enfants est interpellée par un homme qui lui suggère de "travailler avec Macron". "Mais moi j'ai pas dit le contraire, il faut que vous alliez parler avec l'autre groupe. C'est la guerre, d'un côté il y a la bande à (Eric) Drouet (une autre figure des gilets jaunes, ndlr) qui veut démolir la démocratie française, et de l'autre il y a les gens comme moi qu'on appelle les modérés", lui répond Jacline Mouraud.

Elle dit avoir trouvé Emmanuel Macron "touchant" dans son allocution pour présenter ses mesures en réponse à la crise. Elle confie aussi avoir demandé un rendez-vous au président via la rubrique "contact" du site de l'Élysée, sans obtenir de réponse. Le HuffPost 23 décembre 2018

RIC et la négation de la démocratie.

Parole d'un citoyen "démocrate" suisse.

LVOG - Quand "*le sentiment de vivre dans une démocratie*" consiste à avoir la "*propension à se mettre la tête dans le sol pour ne pas voir la misère devant nos portes*".

- "*Pour être Suisse,*

Oui encore nous avons nos propres problèmes (grave pour certains) et une propension à se mettre la tête dans le sol pour ne pas voir la misère devant nos portes.

Mais malgré tous, j'ai toujours le sentiment de vivre dans une démocratie. Ce n'est pas un dirigeant qui décide à ma place, mais mes concitoyens et moi par ma petite voix. Que je sois d'accord avec eux ou non, le majoritaire l'emporte.

LVOG - Il est heureux, le reste ou le malheur des autres ne compte pas, merci on avait compris !

Le RIC, c'est le 10% de matière grasse qui entoure l'os à ronger que les démagogues appellent démocratie.

- Les chiffres officiels de la confédération sont les suivants:
- 10.5.1892 : 1re récolte de signatures à l'appui d'une initiative populaire
- 15.9.1892 : dépôt de la 1re initiative populaire
- 320 : initiatives ayant abouti, de 1891 à aujourd'hui
- 206 : initiatives ayant fait l'objet d'une votation

- 114 : initiatives ayant échoué au stade de la récolte des signatures
- 94 : initiatives retirées
- 4 : initiatives déclarées nulles par le Parlement
- 184 : initiatives rejetées en votation populaire
- 22 : initiatives acceptées par le peuple et les cantons
- 9 : initiatives au stade de la récolte des signatures

Soit 22 initiatives acceptées sur 206 mises au vote (10%).

(Source : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/dossiers/125-ans-initiatives-populaires.html>)

Parole d'internautes suisses.

1- "Une grosse limitation du référendum en Suisse c'est qu'il faut une double majorité : celle du peuple (normal) ET celle des cantons (moins normal). Et là, le souci est que pour des raisons historiques y a une majorité de (tout) petits cantons campagnards qui votent systématiquement à droite à chaque votation et empêchent toute réforme progressiste de passer. La sur-représentation des zones agricoles frappe encore, comme au Royaume-Uni où, pour rappel, le découpage électoral fait que Thatcher a mené toutes ses réformes anti-sociales avec en réalité le vote de seulement 35% des électeurs."

2 - "Cinq cantons (sur 26 cantons et demi-cantons) concentrent à eux seuls la moitié de la population du pays. Imaginez le ressenti des 21 autres États ayant sans cesse l'impression d'être tenus pour quantité négligeable. "

Qui célèbre la collaboration de classes jusqu'au niveau de l'Etat?

- *"Les citoyens suisses, grâce à la démocratie directe, disposent de moyens leur permettant de participer à la gestion de l'État."*

Réponse : Le Conseil fédéral suisse. (www.admin.ch/gov/fr)

RIC à la suisse.

Du portail de la Chancellerie fédérale suisse.

Répertoire des objets rejetés.

LVOG - Il s'agit des questions qui ont fait l'objet de référendums et qui ont été rejetés.

Extraits les plus significatifs.

Antidémocratique

- "pour davantage de droits au peuple grâce au référendum avec contre-proposition (Référendum constructif)"

Anti service public.

- «En faveur du service public»
- 'Services postaux pour tous'
- 'pour l'encouragement des transports publics'
- «Pour une caisse publique d'assurance-maladie»

Antisocial.

- Pour des salaires équitables»
- '6 semaines de vacances pour tous'

- 'pour une durée du travail réduite'
- 'contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes'
- 'Sécurité du logement à la retraite'
- «Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt»

Pro oligarchique.

- «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale!
- «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)»
- 'pour un impôt sur les gains en capital'
- 'contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques'
- «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»
- 'ville-campagne contre la spéculation foncière'

Protège les lobbies et trusts.

- "pour l'abolition des expériences sur animaux"
- 'pour des médicaments à moindre prix'
- «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)»

Pro militariste.

- 'Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre'
- "pour une Suisse sans nouveaux avions de combat"
- 'Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire'
- sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)
- 'demandant le droit de référendum en matière de dépenses militaires'

CINQUIEME PARTIE

INFOS EN BREF

POLITIQUE

1- Etats-Unis et Syrie.

1.1- Les Forces états-uniennes évacuent la Syrie - Réseau Voltaire 19 décembre 2018

Les porte-parole de la Maison-Blanche et du Pentagone, Sarah Sanders et Dana White, ont confirmé que le président Donald Trump avait donné l'ordre aux personnels US d'évacuer la Syrie après son entretien avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan.

Le personnel du département d'État quittera le pays sous 1 jour, celui du département de la Défense (environ 4 000 hommes, dont seulement 2 000 officiellement) sous 100 jours.

Les États-Unis occupent illégalement le Nord-Est de la Syrie depuis quatre ans. Le gouvernement syrien leur a demandé plusieurs fois de se retirer, sans réponse.

Le nouvel ambassadeur US pour la Syrie avait indiqué que les troupes de son pays se maintiendraient tant que (1) Daesh subsisterait (2) des troupes iraniennes seraient présentes (3) il n'y aurait pas de solution politique à la crise syrienne. Or, (1) le Pentagone a mis en scène une bataille contre Daesh, qualifiée de décisive (2) il n'y a pas de soldats iraniens en Syrie, juste des conseillers militaires (3) la Maison-Blanche serait désormais prête à reconnaître la légitimité du gouvernement syrien.

La Turquie a annoncé lancer prochainement une opération contre les Kurdes indépendantistes pro-US stationnés au Nord-Est de la Syrie. Réseau Voltaire 19 décembre 2018

1.2- Trump décide de retirer tous ses soldats de Syrie - LeFigaro.fr 19 décembre 2018

À l'écoute de ses «instincts» et convaincu que les États-Unis n'ont rien à faire en Syrie, Donald Trump passe à l'acte.

Depuis la campagne électorale, il promet d'en rapatrier les troupes américaines dès la défaite de l'État islamique (EI). Ce dernier serait désormais confiné sur une infime portion de son ancien territoire. Le président américain ne prête donc plus l'oreille aux généraux qui l'avaient convaincu au printemps dernier de ne pas déserter avant une victoire complète.

«Le Pentagone a reçu l'ordre de retirer les troupes de Syrie le plus rapidement possible», a déclaré mercredi une source officielle au Wall Street Journal. Selon le New York Times, le secrétaire à la Défense, James Mattis, et d'autres responsables militaires ont tenté de dissuader Trump de procéder à un retrait total, qu'ils jugent prématuré et contre-productif. Une telle décision reviendrait à abandonner les alliés kurdes des États-Unis, à la merci d'une nouvelle offensive de la Turquie évoquée ces derniers jours par le président Recep Tayyip Erdogan. Elle laisserait également le champ libre à la Russie et à l'Iran, alliés de Bachar el-Assad, en contradiction avec les efforts de Washington pour isoler Téhéran. Elle pourrait enfin favoriser une résurgence de l'EI, qui mène toujours des actions de guérilla avec quelque 2000 combattants le long de la frontière syro-irakienne.

Dans un communiqué publié mercredi par la porte-parole Sarah Sanders, la Maison-Blanche tente d'éviter ces écueils.

Elle affirme avoir déjà «commencé à rapatrier les forces américaines» parce que «les États-Unis ont vaincu le califat territorial» de Daech. Mais elle indique que cela «ne signale pas la fin de la coalition ou de sa campagne», seulement «une transition vers la prochaine phase», laquelle n'est pas spécifiée. Washington «reste prêt à se réengager à tous les niveaux pour défendre les intérêts américains». Ainsi, les États-Unis s'en vont ; mais ils seraient prêts à revenir. Leur décision n'affecterait pas la campagne de raids aériens menés depuis le Qatar. Et ils maintiennent quelque 5200 soldats en Irak voisin. LeFigaro.fr 19 décembre 2018

1.3- L'ordre de retrait des troupes américaines de Syrie a été signé - AFP 24 décembre 2018

Le Pentagone a annoncé dimanche la signature de l'ordre de retrait des troupes américaines de Syrie, que le président Donald Trump veut "lent et extrêmement coordonné" avec la Turquie. AFP 24 décembre 2018

1.4- La Turquie annonce le retour de 300.000 réfugiés en Syrie Reuters 22 décembre 2018

Près de 300.000 civils syriens ont pu rentrer dans leur pays grâce aux deux opérations militaires menées par la Turquie dans le nord de la Syrie, a déclaré le ministre turc de l'Intérieur Suleyman Soyly samedi.

La Turquie abrite plus de 3,5 millions de réfugiés syriens sur son territoire et une partie de la population turque considère ces civils comme un fardeau économique et comme une menace pour l'emploi.

Le ministre a précisé que les opérations militaires et les opérations de police ainsi que l'activité des gardes-côtes ont permis d'endiguer le flux de migrants syriens à destination de l'Europe occidentale. Reuters 22 décembre 2018

A mon avis, tout cela va se terminer par un accord entre Erdogan et Assad soutenu par Trump : Erdogan se chargeant d'en finir avec la résistance armée kurde, tandis qu'Assad réintègre ce territoire dans la Syrie en accordant une large autonomie aux Kurdes en échange de quoi ils déposeront les armes... Au passage une défaite cuisante pour Israël qui oeuvrait au côté des Américains.

1.5 -Le chef du Pentagone claque la porte après l'annonce de Trump sur la Syrie - AFP 21 décembre 2018

Le chef du Pentagone Défense Jim Mattis a brutalement annoncé jeudi sa démission du gouvernement de Donald Trump, au lendemain de l'annonce du retrait des troupes américaines en Syrie qui a pris de court ses alliés.

D'autant que, selon plusieurs médias américains, la présidence américaine a demandé au Pentagone d'envisager un retrait partiel également d'Afghanistan -- alors que Jim Mattis avait plaidé et obtenu l'an dernier une augmentation des troupes.

France, Royaume-Uni et Allemagne, alliés des Etats-Unis dans la lutte contre l'EI et cibles régulières de ses attaques, n'ont pas caché leur inquiétude après l'annonce du retrait américain, qui a provoqué levée de boucliers dans la propre famille politique de Donald Trump.

Pour la présidence française, cette "décision massue" démontre que le président américain est "de plus en plus seul sur la scène internationale et à prendre ses décisions". AFP 21 décembre 2018

Pour l'AFP, "la scène internationale" se réduit à la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne !

1.6- Trump accélère la transition à la tête du Pentagone - Reuters 24 décembre 2018

Donald Trump a accéléré dimanche le remplacement de James Mattis, qui a démissionné de ses fonctions de secrétaire à la Défense, annonçant que Patrick Shanahan, qui était jusque-là son adjoint au Pentagone, lui succéderait à compter du 1er janvier sur une base intérimaire. Reuters 24 décembre 2018

1.7- Démission de l'envoyé des Etats-Unis pour la coalition antijihadistes AFP 22 décembre 2018

L'émissaire des Etats-Unis pour la coalition internationale antijihadistes Brett McGurk a présenté vendredi sa démission, a indiqué samedi un responsable du département d'Etat.

La semaine dernière, celui qui avait été nommé en 2015 par le président démocrate Barack Obama assurait que les Américains avaient vocation à rester encore pendant un bon moment en Syrie.

Selon plusieurs médias américains, il avait décidé de quitter son poste en février mais il a avancé cette échéance après les rebondissements de la semaine.

Le Wall Street Journal et le New York Times ont évoqué le départ de la moitié des 14.000 militaires américains engagés sur le sol afghan dans ce conflit vieux de 17 ans lancé après les attentats du 11 septembre 2001.

"Concernant la Syrie, nous devons à l'origine y être pour trois mois et, c'était il y a sept ans -nous ne sommes jamais partis", a tweeté M. Trump samedi, avant la révélation de la démission de M. McGurk.

"Lorsque je suis devenu président, l'EI se déchainait. Désormais, l'EI est en grande partie vaincu et d'autres pays de la région, y compris la Turquie, devraient être capables de s'occuper facilement de ce qu'il en reste. Nous rentrons à la maison!", a-t-il ajouté. AFP 22 décembre 2018

1.8- Macron toujours bien inspiré, et BFMacronTV prend au sérieux ses divagations.

Le 15 avril sur BFMTV, Macron avait assuré "avoir convaincu Trump de rester dans la durée" en Syrie : "Il y a dix jours, le président Trump disait : 'Les États-Unis ont vocation à se désengager de la Syrie'. Nous l'avons convaincu qu'il était nécessaire d'y rester."

Fin octobre à Istanbul, après un nouvel échange avec Trump, l'Elysée a annoncé que Paris et Washington "partagent les mêmes objectifs sécuritaires et politiques en Syrie". JDD 19 décembre 2018

2- Cuba

- Cuba : le Parlement a adopté la nouvelle Constitution, ouverte au marché - AFP 23 décembre 2018

Le Parlement cubain a adopté à l'unanimité samedi le projet de nouvelle Constitution du pays, qui reconnaît le marché sans renoncer à l'objectif d'une société communiste et sera soumis à référendum le 24 février.

Le texte a été approuvé lors d'une séance ordinaire du Parlement, qui n'était pas ouverte aux journalistes de la presse internationale, selon le site internet du quotidien officiel Granma.

"Cette Constitution est une expression authentique du caractère démocratique et participatif de notre peuple, car elle est née de lui et recueille ses sentiments", a déclaré auparavant Homero Acosta, coordinateur de la commission de rédaction.

Le texte est arrivé au Parlement dans une version largement modifiée, après trois mois de débats populaires auxquels ont participé 8,9 millions de Cubains (sur 11 millions d'habitants).

Dans un pays pourtant habitué à l'unanimité politique depuis un demi-siècle, ont surgi 783.174 propositions de modifications, rajouts ou suppressions d'articles.

Les autorités socialistes, qui ont vanté cet exercice de démocratie, ont donc dû corriger leur copie: la commission a rectifié 60% du texte.

Lors de la présentation du texte initial, un élément, très symbolique, avait été largement commenté, à Cuba comme à l'étranger: la suppression de la nécessité de construire une "société communiste", comme stipulé dans la Constitution actuelle de 1976.

Le président Miguel Diaz-Canel avait dû en septembre clarifier les choses: "Le communisme et le socialisme sont intimement liés. N'importe lequel de ces deux termes implique l'autre".

Par prudence, le nouveau texte rétablit la référence: "Si (son élimination) créait des doutes et qu'on puisse penser que Cuba abandonne (le communisme), eh bien voilà", a déclaré Homero Acosta en annonçant le retour à l'article originel.

De quoi irriter l'opposition, qui a appelé à voter non au projet: "Dire que ce n'est que dans le socialisme et le communisme que l'être humain atteint sa pleine dignité est une insulte à l'intelligence", a réagi l'Union patriotique de Cuba (Unpacu, dissidents) dans un communiqué envoyé à l'AFP. (Dans le capitalisme et l'impérialisme, il faut dire que plus personne ne se pose plus cette question, hormis leurs suppôts déguisés en "*dissidents*". - LVOG)

Si Cuba ne renonce pas au communisme, son économie est de plus en plus mixte, et 591.000 Cubains travaillent dans le privé, soit 13% des salariés.

La nouvelle Constitution vise donc aussi à reconnaître cet état de fait, en admettant le marché, la propriété privée et l'investissement étranger.

Mais un principe reste souverain: l'Etat socialiste garde "les rênes de l'économie", a assuré Homero Acosta.

Autoriser plusieurs partis ou l'élection directe du président - actuellement désigné par les députés du PCC - n'ont jamais été prévus dans la nouvelle Constitution. AFP 23 décembre 2018

SOCIAL ET SOCIÉTÉ

Grande-Bretagne

LVOG- La Grande-Bretagne occupée... par l'armée... à la moindre occasion, l'avez-vous remarqué ? Comme en France...

- GB: L'armée déployée à l'aéroport de Gatwick, survolé par des drones - Reuters 21 décembre 2018

Des militaires britanniques ont été déployés jeudi à l'aéroport de Gatwick, survolé à plusieurs reprises par des drones de grande taille qui ont paralysé le trafic aérien à l'approche de Noël.

Tous les vols ont été annulés et plusieurs milliers de passagers ont dû patienter, tandis que la police tentait vainement de mettre la main sur les pilotes de ces engins qui sont réapparus à chaque fois que le trafic était sur le point de reprendre.

"Nous déploierons les forces armées. Nous sommes là pour aider et pour faire tout ce que nous pouvons", a déclaré à la presse le ministre de la Défense, Gavin Williamson.

Vers 17h00 GMT, easyJet, premier usager de Gatwick, a annoncé avoir annulé tous les vols prévus jeudi faute d'informations sur la reprise du trafic.

La direction de l'aéroport s'est contentée d'indiquer qu'il resterait fermé jusqu'à nouvel ordre. Environ 115.000 personnes devaient y passer dans la journée. Reuters 21 décembre 2018